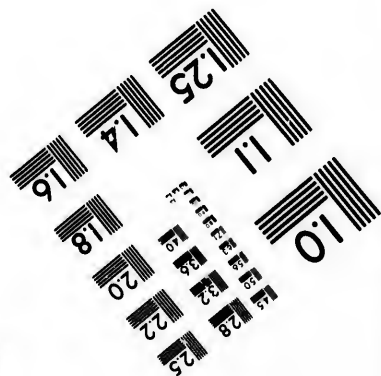
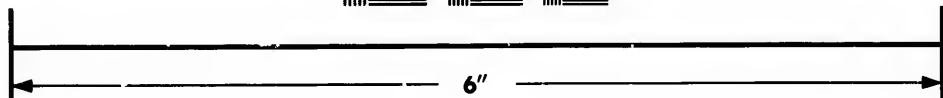
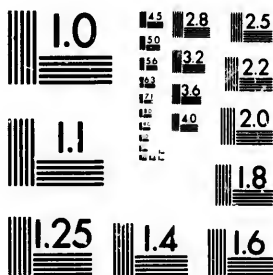


**IMAGE EVALUATION
TEST TARGET (MT-3)**



**Photographic
Sciences
Corporation**

23 WEST MAIN STREET
WEBSTER, N.Y. 14580
(716) 872-4503

15
22
25
28
32
36
40
44
48

**CIHM/ICMH
Microfiche
Series.**

**CIHM/ICMH
Collection de
microfiches.**



Canadian institute for Historical Microreproductions / Institut canadien de microreproductions historiques

01

© 1981

Technical and Bibliographic Notes/Notes techniques et bibliographiques

The Institute has attempted to obtain the best original copy available for filming. Features of this copy which may be bibliographically unique, which may alter any of the images in the reproduction, or which may significantly change the usual method of filming, are checked below.

L'Institut a microfilmé le meilleur exemplaire qu'il lui a été possible de se procurer. Les détails de cet exemplaire qui sont peut-être uniques du point de vue bibliographique, qui peuvent modifier une image reproduite, ou qui peuvent exiger une modification dans la méthode normale de filmage sont indiqués ci-dessous.

- Coloured covers/
Couverture de couleur
- Covers damaged/
Couverture endommagée
- Covers restored and/or laminated/
Couverture restaurée et/ou pelliculée
- Cover title missing/
Le titre de couverture manque
- Coloured maps/
Cartes géographiques en couleur
- Coloured ink (i.e. other than blue or black)/
Encre de couleur (i.e. autre que bleue ou noire)
- Coloured plates and/or illustrations/
Planches et/ou illustrations en couleur
- Bound with other material/
Relié avec d'autres documents
- Tight binding may cause shadows or distortion along interior margin/
La reliure serrée peut causer de l'ombre ou de la distorsion le long de la marge intérieure
- Blank leaves added during restoration may appear within the text. Whenever possible, these have been omitted from filming/
Il se peut que certaines pages blanches ajoutées lors d'une restauration apparaissent dans le texte, mais, lorsque cela était possible, ces pages n'ont pas été filmées.
- Additional comments:/
Commentaires supplémentaires:

- Coloured pages/
Pages de couleur
- Pages damaged/
Pages endommagées
- Pages restored and/or laminated/
Pages restaurées et/ou pelliculées
- Pages discoloured, stained or foxed/
Pages décolorées, tachetées ou piquées
- Pages detached/
Pages détachées
- Showthrough/
Transparence
- Quality of print varies/
Qualité inégale de l'impression
- Includes supplementary material/
Comprend du matériel supplémentaire
- Only edition available/
Seule édition disponible
- Pages wholly or partially obscured by errata slips, tissues, etc., have been refilmed to ensure the best possible image/
Les pages totalement ou partiellement obscurcies par un feuillet d'errata, une pelure, etc., ont été filmées à nouveau de façon à obtenir la meilleure image possible.

This item is filmed at the reduction ratio checked below/
Ce document est filmé au taux de réduction indiqué ci-dessous.

| | | | | | |
|--------------------------|-------------------------------------|--------------------------|--------------------------|--------------------------|--------------------------|
| 10X | 14X | 18X | 22X | 26X | 30X |
| <input type="checkbox"/> | <input checked="" type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/> |
| 12X | 16X | 20X | 24X | 28X | 32X |

The copy filmed here has been reproduced thanks to the generosity of:

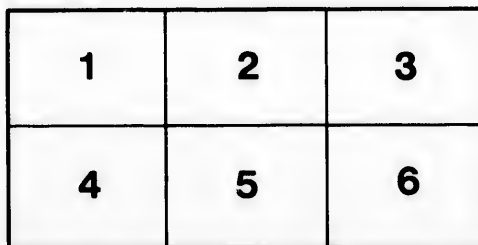
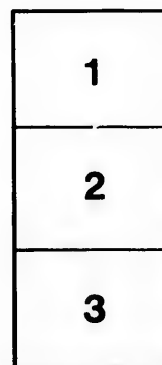
National Library of Canada

The images appearing here are the best quality possible considering the condition and legibility of the original copy and in keeping with the filming contract specifications.

Original copies in printed paper covers are filmed beginning with the front cover and ending on the last page with a printed or illustrated impression, or the back cover when appropriate. All other original copies are filmed beginning on the first page with a printed or illustrated impression, and ending on the last page with a printed or illustrated impression.

The last recorded frame on each microfiche shall contain the symbol \rightarrow (meaning "CONTINUED"), or the symbol ∇ (meaning "END"), whichever applies.

Maps, plates, charts, etc., may be filmed at different reduction ratios. Those too large to be entirely included in one exposure are filmed beginning in the upper left hand corner, left to right and top to bottom, as many frames as required. The following diagrams illustrate the method:



L'exemplaire filmé fut reproduit grâce à la générosité de:

Bibliothèque nationale du Canada

Les images suivantes ont été reproduites avec le plus grand soin, compte tenu de la condition et de la netteté de l'exemplaire filmé, et en conformité avec les conditions du contrat de filmage.

Les exemplaires originaux dont la couverture en papier est imprimée sont filmés en commençant par le premier plat et en terminant soit par la dernière page qui comporte une empreinte d'impression ou d'illustration, soit par le second plat, selon le cas. Tous les autres exemplaires originaux sont filmés en commençant par la première page qui comporte une empreinte d'impression ou d'illustration et en terminant par la dernière page qui comporte une telle empreinte.

Un des symboles suivants apparaîtra sur la dernière image de chaque microfiche, selon le cas: le symbole \rightarrow signifie "A SUIVRE", le symbole ∇ signifie "FIN".

Les cartes, planches, tableaux, etc., peuvent être filmés à des taux de réduction différents. Lorsque le document est trop grand pour être reproduit en un seul cliché, il est filmé à partir de l'angle supérieur gauche, de gauche à droite, et de haut en bas, en prenant le nombre d'images nécessaire. Les diagrammes suivants illustrent la méthode.

ails
du
odifier
une
mage

rrata
o

pelure,
n à

32X

1106

ma...
Pampuis...

Can. Dambourgès, Français 40
J. C. Filteau

LE COLONEL DAMBOURGÈS





181

1411

ÉTUDE HISTORIQUE

T

LE COLONEL

DAMBOURGÈS

Fortis stat in incertis.

abbé Bois

TROISIÈME ÉDITION



QUÉBEC

IMPRIMERIE A. CÔTÉ ET C^{ie}

1877

INTRODUCTION

Lorsqu'en 1860, l'héritier présomptif de la Couronne d'Angleterre, le Prince de Galles, visita cette colonie, les héritiers du colonel François Dambourgès adressèrent à l'illustre visiteur une supplique, brève il est vrai, mais exposant les travaux et les faits-d'armes de leur illustre père. Cette supplique ayant été présentée à Son Altesse Royale, on demanda sur-le-champ quels étaient les états de service de M. Dam-

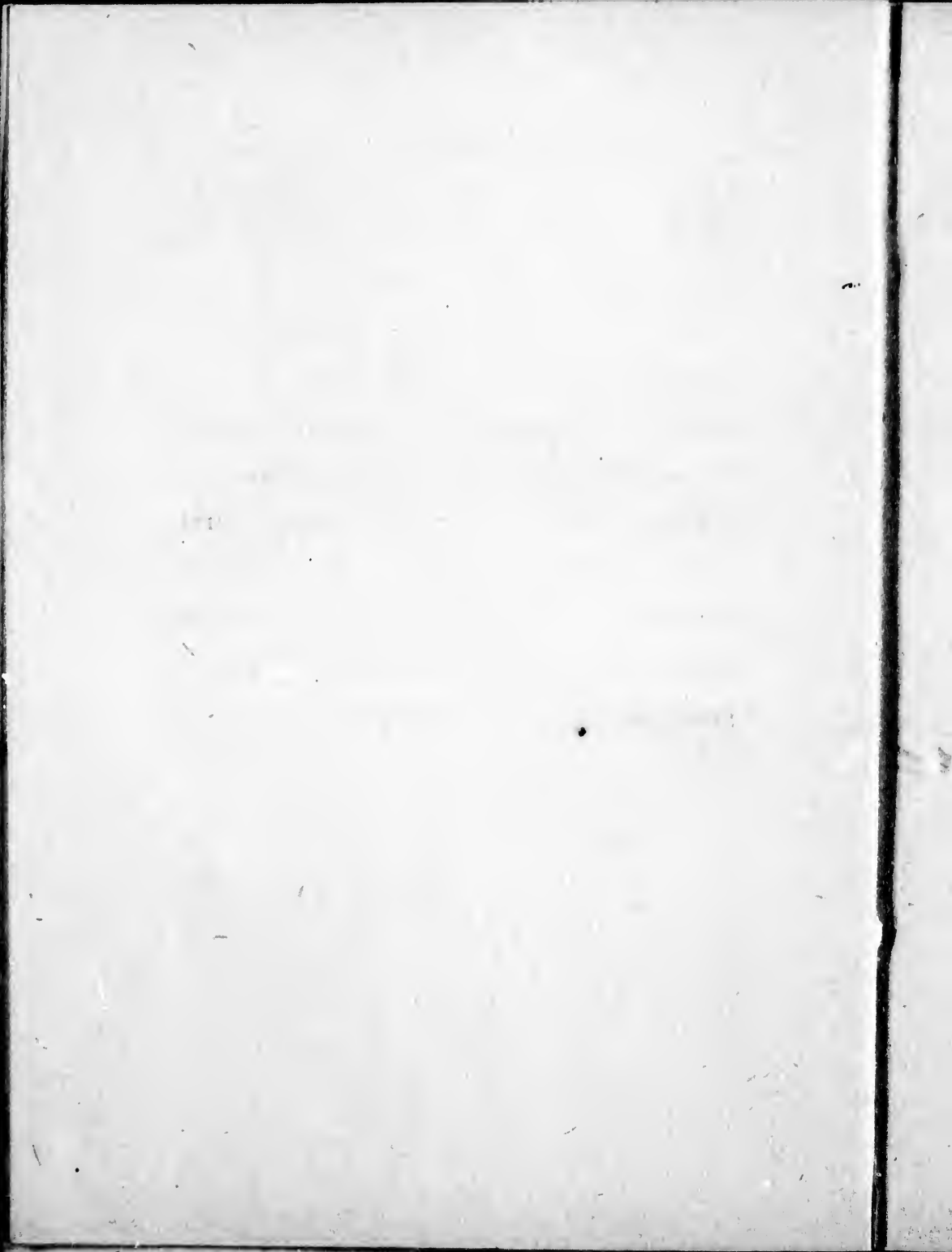
bourgès. Cependant, il ne se trouva personne prêt à énumérer les actes qui les prouvaient.

Quoiqu'il en soit le colonel Knollys, qui accompagnait le Prince, fit réponse, quelques jours après, que Son Altesse n'avait pas à sa disposition des sommes qui lui permettent de récompenser les services rendus à l'Etat et que l'on devait s'adresser à d'autres départements.

Sur ce, on a cru devoir écrire ces pages pour rappeler les titres du colonel Dambourgès au souvenir de ses concitoyens. C'est un homme que sa persévérance et son énergie ont signalé de bonne heure à l'attention publique et qui a lutté courageusement en faveur des mesures politiques qu'il a cru

utiles à la patrie, après qu'il l'eût défendue et protégée de sa vaillante épée.

Si le dévouement le plus généreux distingue la carrière de Dambourgès, on n'admira pas moins l'abnégation qui l'honore ; et personne, après avoir pris connaissance des faits présentés dans ce modeste livret, ne lui refusera son estime. La colonie, il faut le dire, a compté des serviteurs plus habiles, plus instruits, plus expérimentés, mais jamais de plus dévoués.





LE COLONEL

DAMBOURGÈS

—

DN parcourant les annales de
notre chère colonie, on est sou-
vent surpris de voir qu'ici, comme
chez les autres peuples dont nous
étudions l'histoire, de grandes choses
ont été parfois opérées sans que les

ateurs de ces actions ou de ces événements soient suffisamment connus. On lit des pages remplies des hauts faits d'un homme dont le dévouement a sauvé tout un peuple et dont le nom presque ignoré ne vit plus que dans les traditions saintement conservées de la famille, ou dans les cartons de quelques rares antiquaires. On observera, d'un autre côté, que les hommes qui se sont illustrés par des actions d'éclat, bien que connus, sont quelquefois appréciés peu équitablement.

En effet, les hommes ont toujours eu une tendance remarquable à rapetisser ou à grandir le renom des favoris de

la fortune selon qu'ils se dégageaient eux-mêmes plus ou moins des passions qui leur servent assez ordinairement de boussole. On a plaint, bien des fois, des écrivains qui donnaient à des choses une importance qu'ils refusaient à d'autres mieux conditionnées, mais pour lesquelles ils se passionnaient moins. Les peuples, comme les individus, ont fréquemment de ces étranges oublis, de ces moments d'ingratitude, d'autant plus inexcusables que les grandes actions qu'ils méconnaissent ainsi, font partie de leur histoire et de leur gloire nationale. Le colonel Dambourgès est vraiment du nombre de

ces hommes de mérite auxquels les contemporains n'ont pas tout à fait rendu justice, soit qu'on n'ait pas eu de renseignements exacts sur ses états de service, ou qu'on se soit plu à les laisser dans l'ombre pour servir d'autres intérêts. Il est temps, croyons-nous, que sa vie soit mise sous les yeux des lecteurs. Nous avons voulu contribuer à cette bonne œuvre en rappelant brièvement les vertus d'un des hommes illustres de notre histoire si féconde en nobles exemples et en glorieux dévouements. Dans cette appréciation des actes d'un personnage historique, nous procédons avec toute

l'impartialité possible, nous appuyant de documents irrécusables. Ce mode de procéder légitimera les expressions d'admiration et les paroles élogieuses que nous appliquerons aux actions qui signalent la carrière d'un concitoyen estimable à tout égard.

Français par la naissance, M. Dambourgès avait hérité des qualités chevaleresques des vieux soldats de François 1er et de Henri IV. Transporté de bonne heure sur le sol de la Nouvelle-France, au milieu d'un peuple qui avait conservé avec amour les éclatantes traditions de la mère-patrie, il y retrouva des frères dévoués, pour

lesquels il s'éprit d'un attachement sincère. Il s'identifia bientôt avec leurs intérêts, épousa leur cause, défendit leurs droits menacés et associa sa destinée à la leur, dans la bonne comme dans la mauvaise fortune, sans vouloir s'en séparer jamais. Comme il était doué d'un esprit sûr, d'un jugement sain et d'une instruction solide, cet ami du bien public prit une part active aux événements de son temps, laissant partout où il passait l'empreinte de sa volonté persévérante et d'une énergie indomptable. On le vit, généreux autant que dévoué, sacrifier volontiers sa fortune et celle de sa famille pour

soutenir la cause qu'il avait embrassée : et, quand il fallut payer de sa personne, et repousser l'ennemi montant à l'assaut de Québec, on le vit encore le premier sur la brèche, défendre vaillamment une redoute et accomplir, sous le feu et les balles, un de ces coups d'éclat qui suffisent pour immortaliser un homme. En ces jours de péril, arrêtant par sa hardiesse et sa bravoure les troupes envahissantes, il contribua à sauver le pays d'une nouvelle calamité.

Modeste autant que brave, il ne savait pas profiter de ces heureux moments pour s'attirer, par des démarches indi-

gnes d'un noble cœur, les récompenses dues à son mérite. Il mourut pauvre comme tous ceux qui se sacrifièrent pour leur pays, sans songer à l'avenir, comptant seulement sur la reconnaissance, hélas ! bien souvent éphémère, de ceux qu'il avait servis toute sa vie. Moins heureux toutefois que ces héros romains dont la République payait les funérailles et dotait les filles, le héros canadien fut bientôt enveloppé du double onbli de la tombé et de l'ingratitude ; et ses enfants, abandonnées sans guide et sans appui, orphelines dès l'enfance, recueillies par quelques âmes sensibles, durent la protection

dont elles furent entourées à la fidélité de quelques rares mais sincères amis.

Dans cet article, qui ne peut être qu'une légère esquisse des principaux traits de sa vie, nous devons négliger bien des détails. Les événements si intéressants de notre colonie auxquels il a pris part, sont de ceux que l'histoire aimera à reproduire. Il nous faut les dérouler un peu pour signaler la place qu'occupa M. Dambourgès. Ils tiendront plus longuement notre attention en éveil ; car c'est là que nous reconnâtrons les grandes qualités de l'esprit et du cœur qui distinguaient notre héros. Heureux, si nous pou-

vions contribuer à rendre sa mémoire plus populaire ! Nous ne demanderions pas d'autre récompense de notre travail que celle d'avoir commencé une réparation qui deviendra bientôt, au moins nous l'espérons, une réparation nationale !



Le colonel FRANÇOIS DAMBOURGÈS naquit en l'année 1742, à Salies, petite ville agréablement assise sur la rivière du même nom, dans l'ancienne province du Béarn, aujourd'hui département des Basses-Pyrénées. Il était fils

de Jean-Baptiste Dambourgès, qui avait épousé, à vingt-quatre ans, en février 1740, demoiselle Anne de Lambeye, âgée elle-même de vingt-six ans.

Il y a encore à Bayonne, et dans les communes environnantes, plusieurs familles du nom de Dambourgès ; mais aucune d'elles ne paraît avoir été favorisée des dons de la fortune.

Conduit de bonne heure à Bayonne, éloignée de quelques lieues seulement de Salies, notre futur héros y fut placé à l'école, grâce aux économies de son père. Il conserva pour cette ville, où s'étaient écoulées les premières années de son enfance, un attachement telle-

ment grand qu'il se disait lui-même natif de Bayonne. Comme ses compatriotes en général, le jeune Dambourgès était gai, plein de bonne humeur, vif, sobre et laborieux.

Une répugnance invincible, extraordinaire à cet âge où l'intelligence, encore peu développée, accepte tout sans discussion, l'éloignait de la vie de routine et des emplois ordinaires auxquels se livraient ses petits compatriotes. Son esprit inquiet, et aventureux, lui indiquait une nouvelle route, où devaient trouver richesse et fortune tous ceux qui, comme lui, se sentaient un grand courage joint à un

jugement solide et à une expérience pratique des choses et des hommes. Ses parents durent céder à des vœux souvent et fortement exprimés.

Le jeune François rencontrait fréquemment à Salies des pêcheurs d'Orthez, éloignée d'environ quinze lieues de sa ville natale. Leurs conversations, et le récit de leurs voyages et de leurs aventures à Terre-neuve et au Canada, contribuaient puissamment à exciter l'imagination de l'ardent écolier. Il n'en fallut pas davantage pour le décider à traverser l'Océan et à venir chercher fortune sur les rives lointaines de la Nouvelle-France. Sa famille, à la-

quelle il fit part de sa détermination, et qui ne pouvait plus subvenir aux frais de son éducation, fut forcée de consentir à la demande de l'entrepreneur jeune homme, allant au loin tenter les hasards de la fortune. Il lui annonça alors qu'il se rendait à Saint-Thomas, en Canada, dans l'intention d'y asseoir un établissement de commerce. L'avenir déroulait devant lui de brillantes perspectives ; et sa bouillante imagination lui créait des rêves dorés ; puis, comparant cette prompte prospérité qu'il croyait déjà tenir avec les rudes mais patients labeurs et les pertes sans cesse renouvelées de son

vieux père, le jeune homme se passionnait pour les aventures, pour l'inconnu et se promettait, de suite, une aisance qui lui permettrait de venir, et tôt, en aide à sa famille et d'adoucir la vieillesse de ses parents.

Le croirait-on, c'était sur le simple récit de pêcheurs basques, employés, depuis bien des années déjà, aux pêcheries du golfe Saint-Laurent, que le jeune Dambourgès comptait pour s'établir au Canada et pour y faire le commerce ! Ce pays était alors complètement ignoré de la plupart de ces travailleurs ; mais ils rencontraient, tous les ans, sur les bancs du golfe, où l'on

prenait la morue, des pêcheurs de Saint-Thomas qui leur parlaient de leur village. C'était, à tout dire, l'unique théâtre de leurs exploits, le lieu de leur naissance, et le seul où ils eussent appris aventures, légendes, et pris le goût de l'inconnu. Leur horizon ne s'étendait guère au-delà ; et c'étaient ces notions que le hardi Béarnais avait recueillies de la bouche des marins d'Orthez, et qui l'avaient décidé à partir. Brave, courageux, entreprenant, Dambourgès avait tout ce qu'il fallait pour réussir. La patience et la persévérance étaient ses vertus favorites. Il montrait une activité sans égale, un courage à tout

oser, et le travail, quelque dur qu'il fût, ne lui répugnait point. Il appartenait à cette classe d'hommes qui, nés dans une condition humble, savent, à force de labeur et d'énergie, s'élever aux premiers rangs de l'échelle sociale, et prouver au monde que l'obscurité de la naissance, quand elle accompagne la vertu et le génie, n'est qu'un fleuron de plus ajouté à la couronne que lui destine la postérité.

L'évêque de Bayonne, Monseigneur Guillaume d'Arche, qui avait remplacé, en 1745, au siège épiscopal de cette ville, l'illustre Christophe de Beaumont, transféré au siège archiépiscopal de

Paris, avait donné au jeune Dambourgès des lettres testimoniales fort avantageuses. Il emportait encore avec lui un grand nombre de lettres de recommandation de juges - consuls, de chevaliers de Malte, etc. On les lui avait accordées avec empressement et bienveillance. Muni de ces hautes faveurs, plein de confiance dans ses projets, excité par l'espoir d'être un jour utile à sa famille, et de lui faire tout le bien que lui dictait son bon cœur, il n'hésita pas à confier ses destinées à la mer. Enfin, se recommandant à la protection de la Providence, et comptant sur l'honorabilité de ses vues, notre futur né-

gociant dit adieu à sa famille, à sa chaumière, au ciel de sa patrie, emportant vers un autre monde les projets, les espérances, et les rêves de sa jeunesse. L'avenir, dans un mystérieux lointain, laissait entrevoir à son regard ardent les succès réservés aux hommes de courage.

La traversée fut facile et agréable, et, sur la fin de l'été de 1763, M. Dambourgès arriva en Canada. Il avait été détenu pendant assez longtemps dans le golfe, attendant, pour remonter avec eux, le départ de jeunes Canadiens de la côte du sud, qui avaient de l'emploi dans ces parages pendant la

saison. Il s'achemina immédiatement vers Saint-Thomas, aujourd'hui grande et belle paroisse, chef-lieu de comté, centre d'un populeux district judiciaire, mais alors humble canton, plus souvent désigné sous le nom de *Pointe-à-la-Caille*, du nom de la pointe de rochers sur laquelle avait été construite, vers 1670, la première église de la localité. ¹

M. Maison-Basse, qui, depuis environ vingt ans, desservait Saint-Thomas, accueillit bien le jeune et entreprenant

¹ La première église de cette paroisse a eu pour titulaire et vocable saint Thomas. Son premier curé, M. Joseph-Thomas Morel, auparavant curé de Sainte-Anne de Beaupré, ayant voulu honorer son patron en construisant cette modeste chapelle, la dédia à Dieu sous l'invocation du grand apôtre.

Béarn is, qui venait demander place dans son troupeau et se ranger sous sa houlette. M. Dambourgès répondit généreusement à cette marque de bienveillance du vieux curé ; il s'efforça toujours de mériter davantage, par sa conduite et par ses exemples, la confiance que le saint prêtre lui avait témoignée.

Sans perdre un instant, soutenu, comme nous l'avons dit, par les motifs les plus purs, il se mit à l'œuvre et commença l'établissement qu'il avait projeté. Il éleva un modeste comptoir, où tous les objets de première nécessité étaient offerts en vente, à des prix mo-

dérés, et avec cette franchise et cette honnêteté qui attirent et qui captivent la bonne foi des acheteurs. Son commerce, d'abord restreint, prit bientôt un assez grand développement et lui permit de se livrer graduellement à des opérations plus considérables. Le succès couronnait toutes ses entreprises; et, voyant tous les jours s'élargir le cercle de ses affaires, il comprit que l'aide et le concours d'une personne habile et intéressée lui seraient d'une grande utilité, et contribueraient à donner à son négoce une vigueur et une étendue qui multiplieraient bientôt ses profits.

Il résolut, à cet effet, de repasser en France et d'en amener ses vieux parents. Après avoir réalisé un assez joli pécule, et s'être muni d'un grand nombre de produits de l'industrie canadienne et indigène, M. Dambourgès se sépara de ses nouveaux amis, et s'embarqua, en 1766, pour son ancienne patrie, accompagné de leurs vœux et de leurs regrets. La navigation fut longue et orageuse, cette fois, mais enfin, après bien des jours d'attente, il put fouler, une fois encore, le sol de cette France aimée, où s'était écoulée sa paisible jeunesse.

Le cœur gros de joie, et savourant

d'avance le plaisir que son arrivée imprévue allait causer à sa famille, il s'achemina de suite vers la vieille résidence paternelle. Il pensait déterminer sans trop d'efforts sa bonne mère à le suivre au Canada. Tout occupé de cette pensée, il préparait et repassait en lui-même les principaux traits du tableau qu'il allait lui faire de cette terre presque inconnue, dont les habitants étaient, cependant, Français de mœurs, de nom, de langage et surtout de cœur ; de cette florissante colonie que des commotions politiques séparaient de la mère-patrie, mais où elle retrouverait le même culte et les

mêmes pratiques religieuses que celles qui avaient accueilli son berceau et consolé ses jours d'angoisses. Enfin, il était persuadé qu'elle consentirait volontiers à le suivre dans un lieu où elle trouverait, en échange d'une vie pauvre et laborieuse, l'aisance et le bien-être.

C'est en repassant ces pensées dans son imagination, que ce bon fils, résolu qu'il était de ne plus se séparer des auteurs de ses jours, s'avancait vers le toit paternel, dans l'obscurité d'une nuit d'automne. Il s'attendait à causer une grande surprise à sa famille qui ignorait complètement son retour

Cependant quel ne fut pas son étonnement, en approchant de l'humble demeure, de voir de la lumière à l'une des fenêtres! Il crut d'abord qu'on y avait annoncé son retour et qu'on veillait pour l'attendre. Mais, hélas! dans cette maison, où l'ange de la mort avait passé, ce n'était pas pour attendre un vivant que l'humble bougie du foyer avait été allumée; c'était la couche funèbre d'une morte qu'elle éclairait. Sa mère, sa bonne vieille mère, qu'il était si impatient de revoir, était passée de la vie au trépas, la veille de son arrivée; et, pour surcroît d'affliction, elle devait être inhumée le lendemain!

Elle était partie, elle aussi, pour un grand voyage, celui de l'éternité, avant que son fils eût pu lui dire combien il était heureux de la revoir, lui raconter ses travaux et ses peines, lui faire part de ses projets et de ses espérances. Elle s'était hâtée de quitter la terre avant qu'il pût lui dire une dernière parole, un dernier adieu, ce touchant embrassement de deux âmes qui se séparent ici-bas avec l'espoir de se retrouver un jour dans un monde meilleur. Cependant, elle n'avait pas été délaissée dans ses derniers moments ; elle avait trouvé, à son lit funèbre, un époux dévoué, une famille

sensible et bonne, dont les soins et les prévenances avaient adouci de beaucoup ses souffrances. Elle avait passé ses derniers moments au milieu des consolations et des secours de la religion qu'elle avait pratiquée avec ferveur pendant sa vie, et rien n'avait manqué à cette mort chrétienne, que la présence et les larmes d'un fils absent.

Plein de courage et de résignation, M. Dambourgès se soumit, en enfant docile, au décret de la Providence. S'élevant encore une fois au-dessus de lui-même, il voulut subir cette épreuve avec la force d'un homme qui croit aux

promesses et aux béatitudes d'une autre vie. Il n'apprit pas sans émotions que sa bonne et pieuse mère s'était occupée, depuis plusieurs semaines, à sanctifier les derniers moments qui lui restaient à passer sur la terre et à offrir à Dieu le sacrifice d'une existence employée d'ailleurs à le servir. Cette pensée le pénétrait d'un amour plus vif, et de regrets plus poignants pour celle qui était ainsi ravie à son affection. Malgré ses bonnes dispositions, il se surprenait parfois à reprocher à la mort ce coup funeste qui ne lui avait pas permis d'entendre les dernières paroles de sa mère mourante

et qui lui avait dérobé ses avis et ses adieux. Plusieurs années après, il se rappelait encore les circonstances de ce douloureux événement, et ce avec une telle intensité, que cette pensée réveillait encore en lui toute l'acuité de sa douleur.

Au printemps de 1767, M. Dambourgès se rembarqua pour le Canada, bien disposé à y finir ses jours. Il avait décidé son père à l'y accompagner, ainsi que son jeune frère, Pierre, qui n'avait que dix-sept ans. Ce frère

unique épousa, plus tard, à Saint-Thomas, Mlle. Catherine Couillard. Il y mourut, à l'âge de trente-deux ans, des suites d'une chute qu'il avait faite en dansant dans une petite réunion de famille. Sa veuve épousa, quelques années après, M. Oliva, médecin, originaire d'Espagne.¹ Certainement M. Dambourgès eût pu se dispenser d'amener avec lui son père et son frère. Les laisser au hameau, c'était épargner son revenu, car leur voyage l'entraînait dans des dépenses

¹ Quoique d'extraction espagnole, M. Oliva vint en cette colonie avec les troupes hessoises qui furent envoyées, en 1778, par l'Angleterre, contre les colonies de l'Amérique qui avaient déclaré leur indépendance, et qu'elle voulait néanmoins contenir dans la soumission.

et pour la traversée et pour leur subsistance en deçà des mers ; mais il céda aux irrésistibles entraînements d'un cœur généreux plutôt qu'aux calculs de l'intérêt.

De retour à son comptoir, M. Dumbourgès reprit, avec une nouvelle énergie, ses entreprises et son commerce un peu négligé pendant son absence. Son père et son frère y prirent aussi une part active ; et, grâce à leur zèle et à leur dévouement, ses affaires progressèrent rapidement.

L'aisance la plus complète vint bientôt couronner ses travaux. Mais, au milieu de sa prospérité toujours crois-

sante, il n'oublia jamais les parents et les amis qu'il avait laissés à la ville natale. Il correspondait régulièrement avec eux, s'informait de tout ce qui pouvait les intéresser, s'attristant des revers des uns, et s'associant avec intérêt et de gaieté de cœur aux prospérités des autres. Cette marque de sollicitude et d'intérêt témoignait d'autant plus de la bonté de son cœur, qu'à cette époque les correspondances avec l'Europe étaient plus difficiles. C'était par l'entremise des pêcheurs du golfe, ses vieux amis d'autrefois, qu'il faisait arriver ses missives au lieu natal, donnant à ses amis et à ses

proches des détails et des notions sur ses propres affaires, sur les produits et sur les ressources que présentaient, au travailleur actif et intelligent, les régions encore neuves de sa patrie adoptive. C'est ainsi qu'il consacrait ses rares loisirs à ce mutuel échange d'amitiés et de sympathies :—douces et agréables heures employées à parler des choses de la patrie à des hommes qui regrettaient, eux aussi, non pas une patrie absente, mais un ami sincère, un parent dévoué, éloigné d'eux, probablement pour toujours. Comme on le voit, les occupations profitables et la bonne harmonie entretenaient

la bonne humeur dans son humble asile.

Bientôt la guerre se déclara entre l'Angleterre et ses colonies de l'Amérique. Un antagonisme continuel d'idées et de principes, et la froide tyrannie de la métropole, semblait-il, avaient précipité les événements et amené cette lutte où devait se briser le lien qui les unissait. Les colons revendiquaient leur salaire, en retour des expéditions faites, à leurs frais, contre les colonies françaises ; et, de son côté, l'Angleterre exigeait avec hauteur ce qu'elle appelait ses droits. Ne pouvant réussir à régler pacifique-

ment les difficultés survenues entre elles, on résolut, de part et d'autre, de s'en remettre à Dieu et à son épée, sur la justice de ses prétentions et sur la valeur de ses droits. L'Angleterre, repoussée et battue sur tous les points, dut cesser la lutte et reconnaître enfin l'indépendance de ce jeune peuple destiné à fonder le plus grand empire du Nouveau-Monde.

Les populations canadiennes étaient divisées d'opinion sur la guerre américaine, et un grand nombre n'osaient sortir de cette indécision, en présence de l'inertie du pouvoir. Le gouvernement local eût désiré armer les Cana-

diens et les appeler tous à la défense de la Province ; mais les hommes à qui il avait donné sa confiance trouvaient leur intérêt à tenir les Canadiens dans l'ombre. On sait qu'à cette époque, bon nombre de nos compatriotes firent et renouvelèrent même des offres de service qui ne furent regardés, toutefois, qu'avec froideur ; encore se dispensa-t-on de les accepter. Tout contribuait, néanmoins, à exciter l'enthousiasme des Canadiens ; ils n'avaient, en effet, qu'à gagner à la lutte.

Leurs ennemis les connaissaient déjà ; et les Anglais, à côté desquels ils auraient dû être admis à combattre.

dès le principe, auraient été forcés de reconnaître leur mérite. Ils n'avaient pas dérogé à la valeur des héros des journées de Carillon, de Montmoréncy, de Sainte-Foye, de Monongahéla, etc. Ils avaient à cœur, ces bons et braves enfants du sol, de démontrer que leur vaillance ne s'était pas ralentie ; et les preux, qui s'étaient autrefois signalés en plusieurs rencontres, tenaient à faire voir que les ans n'avaient pas refroidi leur courage. Héros de ces glorieuses époques, ou fils de héros, tous avaient les mêmes droits à l'admiration des enfants de la superbe Albion ! Tous étaient mus par la passion de la

gloire, tous voulaient dissiper des préjugés injustes qui naissaient dans les esprits de leurs nouveaux concitoyens et que des hommes perfides fomentaient dans tous les rangs. D'ailleurs, ils se seraient vus conduits au champ d'honneur par des chefs éminents dont les noms étaient chers à la patrie.

Cependant, ô désolante déception ! le zèle de ces valeureux descendants des Français fut méconnu. Bon nombre de nobles, de seigneurs et de braves, qui avaient pris part aux guerres antérieures, se sentaient disposés à soutenir haut et ferme le drapeau du souverain qui protégeait leurs droits. Ils se

rendirent spontanément sur le champ de Mars, à Montréal, sous l'impression qu'on utiliserait leur zèle. Munis de provisions et des effets que les circonstances rendaient nécessaires, ils attendirent, à leurs frais, pendant quinze jours, qu'on mit leurs bras en réquisition ; mais ce fut en vain. Ces loyaux sujets durent se disperser, emportant dans leurs foyers la désolante pensée qu'on se privait de leur concours volontaire et spontané, parce qu'on nourrissait contre eux une défiance que rien ne pouvait justifier toutefois.

Dispersées au sein des campagnes, les milices canadiennes, dont les senti-

ments n'étaient pas douteux, se trouvèrent exposées aux intrigues et aux cabales des émissaires américains, chargés d'exploiter les préjugés du peuple contre le nouveau gouvernement, et de raviver les vieilles haines d'autrefois. Et le gouvernement temporisait toujours ! Quelques citoyens se dévouaient çà et là, s'évertuaient à tempérer, dans ces jours d'expérience et de crainte, l'irritation des émeutiers

Si on eût montré, comme la chose le demandait, une confiance généreuse et illimitée dans le bon vouloir des Canadiens qui donnaient au nouveau gouvernement respect et confiance,

l'influence de ces envoyés des provinces révoltées eût été paralysée. Mais la politique aveugle de quelques subalternes, qui avisaient le représentant du souverain, avait tout fait pour rendre plus faciles leurs manœuvres et leurs projets séditieux.

Ce qui contribuait surtout à fomenter la division, c'était la manière habile dont l'Américain exploitait l'amour des Canadiens pour la vieille France. Il savait que nos pères tenaient au pays de leurs aïeux par leur langage et par leur caractère, comme par leurs habitudes, leurs mœurs. Aussi ne manquaient-ils pas de faire sonner bien

haut les offres de service que le monarque français faisait à la cause américaine. On mettait encore en œuvres bien d'autres arguments, beaucoup d'autres moyens ; mais, chez le bon peuple de nos campagnes, que plus d'un lien retenait à la France, la conscience parlait plus haut que les intérêts politiques. La religion lui dictait d'autres idées. Le clergé, la noblesse, comme les autres habitants du pays, avaient le cœur français ; ils aimaient la France sans doute ; mais la voix du devoir et celle du serment l'emportaient chez eux sur toutes les autres considérations du moment.

Il est faux que l'or américain soit venu, à cette époque, fomenter l'excitation dans nos campagnes. Jamais le sentiment ne fut stipendié; et la preuve, on la trouve d'abord dans le petit nombre d'adhérents que les principes des rebelles trouvèrent en cette Province, et ensuite dans les sacrifices que firent à la cause américaine les Frémont, les Laterrière, les Cazeau et autres qui mirent, dit-on, leur fortune au service des *Yankees*, sans avoir jamais pu obtenir d'indemnité. Leur nombre fut bien restreint; et, malgré l'éclat et le retentissement qu'on donna à leurs actes, ils ne furent pas mieux traités

que les autres. Tous regrettèrent d'avoir cédé trop facilement à de fâcheuses illusions. Ce n'est pas que le génie américain ait répugné à employer des promesses de sommes assez rondes, de terres étendues, d'emplois lucratifs à ceux que les rebelles voulaient enrôler sous leurs bannières. On sait qu'il est fécond et en plus d'un sens. On alla même jusqu'à offrir, aux habitants des campagnes qui se laissaient tromper, une part du pillage de la ville de Québec. Voilà qui démontre bien que le sentiment ne fut pas acheté. D'ailleurs, les provinces révoltées avaient un si grand besoin

de leur numéraire pour elles-mêmes, et leur papier-monnaie était tellement déprécié, qu'il leur était impossible de répandre, dans le pays, des sommes suffisantes pour séduire des populations qui n'avaient, à dire vrai, presque aucune sympathie pour leur cause.

Le joug de l'Angleterre n'était cependant pas porté parfois sans impatience par les Canadiens; il était même assez souvent rendu fatigant par la suprême arrogance et par le despotisme des Anglais du pays. Mais, d'un autre côté, l'idée de se jeter dans les bras de ces colons révoltés, qui, à une époque encore récente, avaient si perfidement

tramé et accompli la destruction des Acadiens, et qui avaient même, au vu et au su des Canadiens, dans tous les temps, poussé l'Angleterre à anéantir toute trace de domination française en Amérique, révoltait les cœurs honnêtes. Aussi leurs protestations hypocrites de dévouement et d'intérêt, touchèrent peu, cette fois, les Canadiens, qui se contentèrent de profiter de l'occasion pour demander à la mère-patrie une constitution qui leur permettrait de régler eux-mêmes leurs propres affaires, et de se soustraire aux manipulations arbitraires de cette foule d'ambitieux despotes subalternes qui faisaient peser

sur eux leur sceptre de fer. Non-seulement ils étaient pleins d'arrogance et de morgue, mais en aucun temps ils surent montrer une idée généreuse ou des vues élevées. Il est aujourd'hui fort heureux qu'on puisse constater les grands changements opérés chez leurs descendants. Les nouveaux sujets n'osaient pas se plaindre ; ils se montraient droits et fidèles devant des figures presque toujours hostiles et ne proféraient aucun murmure. Ils attendaient tout du temps. Tant de loyauté et de générosité devaient néanmoins rester longtemps encore sans récompense

Cependant, M. Dambourgès, déjà bien connu et très-populaire dans les campagnes de la rive sud du fleuve, usa de son influence pour calmer les troubles et l'effervescence qui se manifestaient quelquefois au sein des campagnes. Il voulut donner à la cause canadienne un cordial et sincère appui. Pour vaquer plus facilement aux nouveaux devoirs que son patriotisme lui imposait, il laissa à des mains dévouées le soin de ses intérêts privés. Cette circonstance lui ouvrit bientôt la carrière militaire, dans laquelle il se distingua par son grand courage et par ses hauts faits d'armes. Les bandes

américaines avaient pénétré dans le pays, et désolaient nos campagnes.

De vaillantes cohortes auraient dû être poussées contre ces perfides envahisseurs de nos paisibles foyers. On ne jugea pas à propos de les malmener. Aidées de quelques traîtres, que l'appât des récompenses et du pillage entraînaient à leur suite, elles en profitaient pour porter çà et là leurs ravages afin d'intimider, de lasser la patience des habitants du pays et d'engager enfin les populations à embrasser leur cause. Partout où elles passaient, elles pillaient, saccageaient tout, et laissaient ceux qui leur résistaient en proie à la

misère et à la famine. L'ennemi établit son camp partout, puis il chercha sournoisement d'abord, puis ensuite à découvert, à ébranler le sentiment des paroisses par de perfides insinuations et par de fallacieuses promesses, trop grossières pour séduire, mais qui, répétées avec opiniâtreté, faisaient craindre de fâcheux résultats. M. Dambourgès s'offrit pour attaquer et chasser ces brigands. Sa détermination fut agréable au gouverneur, ses offres de service furent acceptées ; et, se mettant de suite à l'œuvre, avec tous les élans d'une âme parfaitement dévouée, aidé du concours des citoyens les plus zé-

lés, il parvint à protéger les endroits les plus exposés, contre les attaques de ces maraudeurs audacieux, à ramener la tranquillité et la sûreté partout où il se dirigeait, et à maintenir la paix et l'union au sein des paroisses, où les émissaires de la République voisine avaient jeté des germes de discorde et de rébellion.

Outre les incursions des bandes américaines, une guerre intestine, bien que sur une toute petite échelle, désolait nos paisibles paroisses. Aux bandes rebelles des colonies voisines se joignirent, en effet, quelques Canadiens leurrés et dupés qui parcouraient les

campagnes. Ces maraudeurs étaient, parfois, assez nombreux. M. Dambourgès fut envoyé de côté et d'autre à leur poursuite, les délogeant partout, afin de les forcer de se réunir pour les combattre et en faire bon marché. A la Pointe-Lévis, à Saint-Antoine, à Saint-Pierre de la Rivière du Sud, il eut maille à partir avec ces perturbateurs de la paix. Les populations trouvèrent en lui un concours zélé, une protection efficace et un dévouement entier à toute heure. Comme il n'était pas homme à s'en tenir à des demi-mesures, à des lamentations stériles, il chercha dès le début les moyens

les plus fructueux de rétablir le calme et de maintenir le bon ordre partout où il déployait sa tente. Il se concerta avec les autorités et se donna beaucoup de mouvement pour étouffer les rancunes, pour empêcher les représailles, pour éviter aux personnes aigries et lésées les suites des provocations, des mauvais traitements, comme aussi pour maintenir sains et saufs les droits de l'autorité.

Mais il serait trop long de suivre notre généreux concitoyen dans toutes ses actions de dévouement, et de dire tout le bien qu'il fit au sein de ces populations rurales, alors si agitées, et qui

avaient pour lui un respect illimité et une reconnaissance que les années ne firent qu'augmenter.

Bientôt, M. Dambourgès prit une part plus active à la défense du pays. Il s'agissait de réunir, dans Québec, un nombre d'hommes suffisant pour mettre cette ville à l'abri d'un coup de main, et pour repousser un assaut dans le cas où l'ennemi le tenterait. On se hâta d'organiser la milice, et ce fut pour la première fois depuis 1760. Encore ne le fut-elle que d'une manière très-incomplète. Elle manquait surtout de discipline. M. Dambourgès entra dans la compagnie des Royaux-Emigrés

(*Royal Emigrants*), que le gouverneur Carleton avait réunis à la hâte, tant pour augmenter le chiffre des combattants, que pour donner de l'emploi à un certain nombre de colons des provinces révoltées, qui avaient déserté leurs foyers pour rester fidèles à la cause de leur souverain. Cette troupe d'hommes dévoués fut mise sous la conduite du lieutenant-colonel Maclane. M. Dambourgès se distingua de suite par son courage et par sa valeur. Il était sans égal pour opérer un coup de main, pour surprendre et pour arrêter les convois de provisions que les malfaiteurs emportaient au camp des

Bostonnais. Nul mieux que lui n'exécutait une manœuvre d'audace. Doué d'une fermeté et d'une prudence incroyables, il conseillait, dirigeait ces expéditions, et savait gagner la confiance du soldat. Intrépide dans le combat, prodigue de soi jusqu'à la témérité, il inspirait à ses camarades, par ses énergiques paroles, le courage dont il était animé lui-même et doublait ainsi leurs forces.

Le général Carleton, homme de guerre, chef expérimenté, appréciait hautement la valeur du capitaine Dambourgès, qui était un des plus vigilants, des plus agiles, et des plus

intrépides troupiers de la brigade du lieutenant-colonel Maclane.

Un mémoire du temps, que nous avons sous les yeux, nous fait connaître que sa vaillance, son adresse, avaient attiré l'attention de tout le monde, avant même le coup de main par lequel il se signala à l'attaque du Sault-au-Matelot. " Major Nairne, of
" the Royal Emigrants, and Monsieur
" Dambourgès, of the same corps, by
" their gallant behaviour, attracted the
" notice of every body..."¹ Ce témoi-

¹ Le Major Nairne, du corps appelé les *Royaux-Emigrés*, et M. Dambourgès, par leur conduite brave et hardie, attirèrent l'attention de tout le monde."

gnage flatteur venant d'une plume étrangère, est extrêmement honorable pour M. Dambourgès, dont le mérite et la valeur étaient d'ailleurs trop connus pour être passés sous silence en pareille occasion.



Enfin, Arnold parut devant Québec au mois de novembre, 1775. Pour ajouter aux perplexités du moment, les milices canadiennes n'avaient été organisées que hâtivement et partiellement. Presque toutes les troupes régulières qu'on avait concentrées dans le district

de Montréal, parce qu'on attendait les Américains de ce côté, avaient été faites prisonnières. Par suite de ces arrêtés fautifs ou de ces contretemps, Québec était à peu près sans garnison. Le gouverneur, lui-même, n'avait échappé aux poursuites de l'ennemi, que grâce à l'adresse et à l'énergie du capitaine Bouchette. La garnison de Québec, selon le rôle des milices que nous en a conservé le capitaine Gabriel-Elzéar Taschereau, ¹ n'était composée que de ses habitants, et des émigrés du

¹ Feu G.-E. Taschereau, écuyer, fut nommé, au mois de mars, 1794, Grand-Voyer du district de Québec, à la place de Jean Renaud, écuyer, décédé, le 16 du dit mois.

lieutenant-colonel Maclane, auxquels on avait joint quelques matelots, des soldats de marine, le tout formant un corps d'environ quinze cents hommes. C'est avec cette poignée de soldats improvisés qu'il fallait défendre cette ville, la seule possession qui restât alors à la couronne britannique sur ce vaste continent.'

Depuis deux mois déjà, les Américains battaient la campagne autour de la ville; et, à bien dire, dans tout le district de Québec. Ils avaient des émissaires affidés, des agents exercés, qui s'efforçaient de gagner les Canadiens à leur cause, à l'aide de moyens

qu'une plus scrupuleuse politique aurait dédaignés. Mais leurs tentatives furent infructueuses dans presque tous les cas. Cependant, il leur fallait tenter le siège de la ville.

Depuis longtemps, les *Bastonnais* voyaient que les soldats de la cause de l'indépendance étaient lassés, fatigués du métier, que les engagements étaient expirés, et que la saison devenait de plus en plus rude. On sentait enfin le besoin d'en finir. On sait comme, dans le dénûment général, le découragement de l'âme suit bientôt l'affaiblissement et les malaises successifs du corps.

Le 31 décembre, les Américains, décidés à emporter la ville, avaient réuni péniblement dans leur camp tout ce que leurs émissaires et les intrigants avaient pu rencontrer de mécontents, d'ambitieux et de dupes. On y reconnaissait quelques meneurs de paroisses, qui, par leurs incessantes cabales, avaient réussi à accroître leurs petites, mais bruyantes bandes composées de nécessiteux, que le besoin d'être nourris ou d'autres pareils vils instincts attroupe d'ordinaire autour de toute cause, plutôt que les motifs politiques ; de ces prétendus zélés qui se donnent pendant un certain temps

l'air de réprimer l'émeute, et qui l'activent sous main, pour être plus longtemps rentés, ou encore pour l'être à la fois par les différents partis. Tous ces hideux personnages s'étaient mis en mouvement, pour aider leurs prétendus amis à frapper le grand coup qui devait les rendre maîtres de l'Amérique anglaise. Mais, on le comprend, cette armée était sans discipline aucune, sans tactique, sans cohésion, sans lien commun, et conduite par des chefs absolument nouveaux et jusques-là étrangers au métier des armes, et presque inconnus les uns aux autres. On se reprochait tous les jours, dans le

camp américain, les temporisations, les sorties sans effet, les marches sans résultat et les autres tentatives infructueuses d'où s'ensuivait un désappointement et un mécontentement général. Les Canadiens, de leur côté, commençaient à s'apercevoir qu'ils ne devaient pas s'attendre à trouver chez leurs ennemis des miracles de dévouement, et que l'héroïsme n'était pas la première de leurs vertus.

L'Irlandais Richard Montgomery avait, quelques jours auparavant, fait circuler le bruit qu'à Noël il dînerait dans Québec. Ce propos avait peut être excité le courage des siens ; mais

il n'avait pas été non plus sans produire quelque effet sur les soldats de la garnison, auxquels il avait été rapporté par quelques déserteurs. Des deux côtés, on se préparait à faire preuve de courage. L'indignation qu'excitait chez les Canadiens la sauvage conduite des ennemis, était une raison de plus pour les engager à combattre vaillamment.

Les *Bostonnais* avaient d'abord conçu le projet de bombarder la ville, mais il leur avait fallu bientôt abandonner cette idée. Comment, en effet, en seraient-ils venus à bout, avec leurs bombes et leurs obus dont les deux tiers ne crevaient pas, et dont l'autre

ne se rendait pas au but ? Le peuple, épouvanté d'abord à la vue des nombreux projectiles, s'était bientôt accoutumé à ce spectacle et finit par le trouver ridicule. Il leur fallut donc se résoudre à prendre la ville d'assaut. Les ravages que causaient dans leur camp les froids rigoureux de la saison, et la picotte qui y sévissait, ne leur permettaient cependant plus de différer. On se hâta donc de préparer quatre ou cinq cents échelles plus ou moins grossièrement faites, et il fut résolu que le trente-un décembre on tenterait un coup de main décisif.

Dès quatre heures du matin, le capi-

taine qui faisait la seconde ronde de nuit, aperçut des signaux près de la porte Saint-Jean. Il donna aussitôt l'éveil. Les sentinelles annoncèrent bientôt que le même signal se répétait partout vers le nord de la ville. Aussitôt le tambour bat, les cloches sonnent l'alarme, tout s'émeut, tout s'agite ; en un instant, les soldats et les citoyens sont sur les remparts. Les vieillards eux-mêmes veulent prêter assistance. Une morne stupcur régnait dans les faubourgs Saint-Roch et Saint-Jean. Dans la ville, tout le monde était las. On était partout mal à l'aise devant l'œuvre des *Bostonnais* qui démoralisi-

saient les campagnes ; mais on sentait que le coup qu'ils allaient tenter achèverait de les ruiner. Le ciel était sombre, la nuit obscure et le froid piquant. Un instant, on craignit que la mauvaise apparence du temps ne disposât les assiégeants à surseoir leur projet ; mais comme tout était prêt, ils n'avaient voulu rien remettre et avaient décidé de porter un coup définitif.

Montgomery, avec une force de neuf cents hommes, se rendit pour attaquer la barrière de Près-de-ville, à l'extrémité sud-ouest de la rue Champlain. Arnold, avec sept cents soldats, devait empor-

ter la barrière du Sault-au-Matelot, au bout de la rue Saint-Pierre, et, pendant cette manœuvre, quelques-uns de leurs affidés devaient, en tirant du fusil et du canon, comme aussi en faisant des feux de paille près de la porte Saint-Jean, attirer l'attention de la garnison près de ce côté, et diviser ainsi les forces des assiégés. On sait comment ils réussirent. Ils ne pouvaient en imposer à personne. Montgomery fut bientôt tué ; et les siens furent mis en déroute à Près-de-ville, grâce à la présence d'esprit du capitaine Chabot. Arnold fut mis hors de combat par une balle qu'il reçut au pied, en se rendant

au Sault-au-Matelot. Il dut être porté à l'Hôpital-Général. Bientôt les assiégeants, aigris, furieux de se voir serrés de près par les soldats de la garnison, se précipitent dans les maisons qui bordent le Cap, et de là font pleuvoir une grêle de balles sur les troupes du roi qui défendent les barrières du Sault-au-Matelot et de la rue Saint-Pierre.

Le gouverneur Carleton, qui avait vu l'affaire, envoya des troupes fraîches à la rescousse des assiégés, ayant eu soin de les faire sortir par la porte du Palais. Les Américains se trouvèrent alors entre deux feux. Bon nombre

d'entre eux avançaient néanmoins. d'une maison à l'autre, vers la barrière du Sault-au-Matelot, sans trop combattre dans la rue. De l'intérieur de ces maisons, où ils prenaient refuge, ils tiraient, sans être molestés, sur les troupes royales. L'heure, le lieu, les rues étroites et sombres, les avenues tortueuses où se trouvait engagé le combat, la nuit qui prêtait au tumulte, la rigueur du froid, tout semblait concerté pour exciter la fureur des combattants.

Pendant que les deux troupes ennemies s'acharnaient, l'une à défendre et l'autre à s'emparer de la barrière

du Sault-au-Matelot, et que le feu des assiégeants, protégés par les maisons où ils s'étaient réfugiés, incommodait fort les assiégés, M. Dambourgès, qui se trouvait à ce poste, conçut un projet tellement audacieux qu'il ne voulut en faire part à personne de crainte de passer pour ridicule. Ne prenant conseil que de sa valeur et de son zèle, il saisit, de concert avec l'audacieux et brave Charland, une des échelles que les Américains avaient placées contre la barrière pour l'escalader, il la retira vers lui, en se tenant ainsi exposé, avec son associé, pendant plusieurs minutes à découvert, au feu des as-

siégés. Il alla, de suite, l'appliquer au pignon d'une maison qui abritait une trentaine de Bostonnais, dont le feu bien nourri était dirigé sur ses compagnons d'armes. Il entre par une fenêtre, tombe à l'improviste au milieu de la troupe ennemie, qui le croit suivi de nombreux soldats, et, l'arme au poing, il les somme de se rendre et les fait tous prisonniers. Par cette action hardie, que le capitaine Nairne tenta immédiatement ailleurs, M. Dambourgès assura une batterie qui commandait la rue Saint-Pierre, et contribua grandement au succès de la journée.

Tout le monde rivalisant de har-

diesse et d'efforts, les Canadiens réussirent enfin à accabler les Américains peu disciplinés, peu aguerris, et à leur faire abandonner le poste en toute hâte. Les pertes des Américains s'élevèrent à quatre cent vingt-six prisonniers, y compris quarante-quatre blessés. Le nombre des morts fut aussi considérable. Du côté des assiégés, on n'avait à regretter que la perte de cinq hommes de troupes régulières, et on ne compta que deux blessés. On le voit, la mousqueterie des bandes américaines n'était guère plus formidable que leur modeste artillerie.

En apprenant cette action d'éclat, le

gouverneur et son entourage s'empresèrent de féliciter le capitaine Dambourgès, sur la valeur et le sang-froid dont il avait fait preuve en cette circonstance, et, quelque temps après, il fut élevé, en récompense de sa belle conduite, au rang de lieutenant-colonel dans le 84^e régiment, dont le premier bataillon fut licencié en 1783, après que l'Angleterre eût conclu la paix avec les Etats-Unis.

Des écrivains, d'une autre nationalité que celle du capitaine Dambourgès, se sont permis de défigurer le fait d'armes du Sault-au-Matelot, pour en atténuer la portée. Ils ont même été plus loin,

car ils ont voulu lui enlever le mérite de ce brillant fait d'armes et attribuer ce bel exploit militaire, dont il a été l'originateur et l'exécuteur, à des hommes de leur race. Ils ont prétendu que le capitaine Nairne tenta aussi au Sault-au-Matelot les mêmes hasards et courut les mêmes dangers, sans même mentionner l'intrépide Dambourgès. L'ambition est toujours ennemie de la justice. Il n'en est pas moins vrai que M. Dambourgès fut le premier à donner l'exemple, le premier à s'exposer avec autant de dévouement et à indiquer aux autres ce qu'il y avait à faire. Que d'autres aient marché sur ses traces, il

ne lui reste pas moins la gloire d'avoir conçu le projet, et de l'avoir exécuté avant que d'autres y eussent pensé.

Le gouvernement, pour lequel il avait si bien combattu, a pu, dans la suite, sembler méconnaître ses services, mais la postérité ne partagera pas l'indifférence de ceux qui en profitèrent, et l'histoire n'accréditera pas les insinuations perfides de plumes arbitraires et vénales. Malgré leurs suppositions jalouses, le nom de M. Dambourgès vivra longtemps encore dans la mémoire de ses compatriotes, la gloire du héros ne sera pas obscurcie. Nous n'avons qu'à recueillir les témoigna-

ges épars pour le moment et les suffrages les plus éclatants autour de sa cause.¹

Jetons, à cet effet, un rapide coup-d'œil sur la manière dont le glorieux fait d'armes du Sault-au-Matelot est raconté, par des témoins oculaires, et par des contemporains dont les noms font autorité. Il en est, parmi ceux dont nous reproduisons le témoignage,

¹ Une rue de notre ville, au quartier du Palais, portait le nom de *rue Des bourgeois* avant l'époque même où notre cité fut dotée du régime municipal.

qui n'ont jamais été suspects de faiblesse envers les Canadiens.

Disons, en passant, qu'en hommes modérés, ces deux militaires distingués, le colonel Dambourgès et le major Nairne, se rendaient bien justice et entretenaient toujours entre eux les relations les plus cordiales.

Nous commencerons de suite par l'attestation d'un vieux soldat anglais, qui assistait lui-même à ce combat. James Thompson, qui avait été sergent dans l'armée de Wolfe, et qui prit part à la défense de Québec, pendant la guerre de 1775, fut nommé plus tard à un poste important dans le département

des ingénieurs. Il s'exprime ainsi, dans une lettre adressée, 37 ans après, au lieutenant-colonel Hale :

“ Quebec, 17th April, 1822.

“ Col. John HALE, &c.,

“ Quebec.

“ Dear Sir,

“ Agreeably to your request, I am to relate to you what I recollect of the late lieutenant Dambourgès, of the late 84th regiment, and I can truly say, that I have known him to be a vigilant and active officer on all occasions, particularly during the American blockade of Quebec, during the winter of 1775 ; that the enemy made an attack on the lower town, in the morning

of the 31st December of that year, when lieutenant Dambourgès, with the late lieutenant-colonel Nairne, did, by the means of a ladder, enter through a window of a house, in Sault-au-Matlot, then occupied by the enemy, and by his bold attempt the enemy abandoned the house, and by this colonel Nairne's party which followed him and Dambourgès through the same window and by another party arriving warily at the same time at the north end of the street, that part of the enemy were prisoners.

“ I have the honour, &c.,

“ (Signed) Jas. THOMPSON.”

[*Traduction.*]

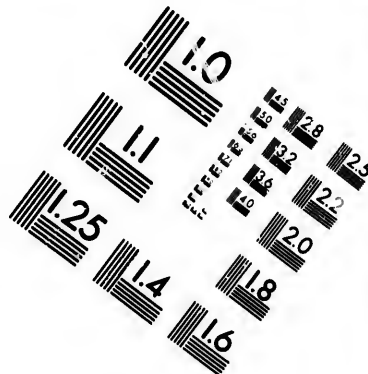
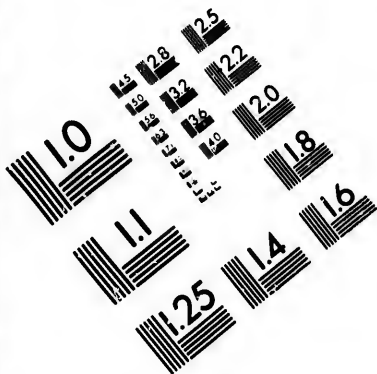
“ Au colonel John HALE, etc.,

“ Québec.

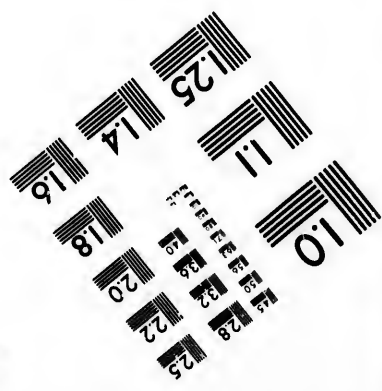
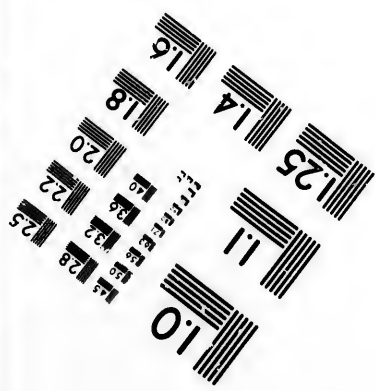
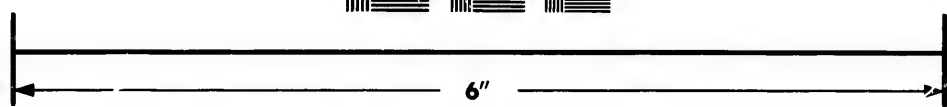
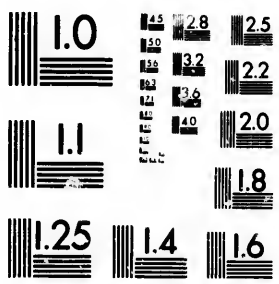
“ Cher monsieur,

“ En conformité à votre réquisition, je dois exposer que je me souviens de feu le lieutenant Dambourgès, du 84^e régiment, et je puis dire en vérité que je l'ai connu pour avoir été, en toute occasion, un officier vigilant et actif, surtout pendant le siège de Québec par les Américains, dans l'hiver de 1775 ; que l'ennemi ayant fait une attaque sur la basse-ville, le matin du 31 décembre de cette année-là, le lieutenant Dambourgès, avec feu le lieutenant-colonel Nairne, entra au moyen d'une échelle, par une fenêtre, dans une maison de la rue du





**IMAGE EVALUATION
TEST TARGET (MT-3)**



**Photographic
Sciences
Corporation**

23 WEST MAIN STREET
WEBSTER, N.Y. 14580
(716) 872-4503

1.5 1.8 2.0 2.2 2.5
1.8 2.0 2.2 2.5 2.8
2.0 2.2 2.5 2.8 3.2
2.2 2.5 2.8 3.2 3.6
2.5 2.8 3.2 3.6 4.0
2.8 3.2 3.6 4.0 4.5
3.2 3.6 4.0 4.5 5.0
3.6 4.0 4.5 5.0 5.6
4.0 4.5 5.0 5.6 6.3
4.5 5.0 5.6 6.3 7.1
5.0 5.6 6.3 7.1 8.0
5.6 6.3 7.1 8.0 9.0
6.3 7.1 8.0 9.0 10.0
7.1 8.0 9.0 10.0 11.2
8.0 9.0 10.0 11.2 12.5
9.0 10.0 11.2 12.5 14.0
10.0 11.2 12.5 14.0 16.0
11.2 12.5 14.0 16.0 18.0
12.5 14.0 16.0 18.0 20.0
14.0 16.0 18.0 20.0 22.5
16.0 18.0 20.0 22.5 25.0
18.0 20.0 22.5 25.0 28.0
20.0 22.5 25.0 28.0 31.5
22.5 25.0 28.0 31.5 35.0
25.0 28.0 31.5 35.0 39.0
28.0 31.5 35.0 39.0 43.0
31.5 35.0 39.0 43.0 47.5
35.0 39.0 43.0 47.5 52.0
39.0 43.0 47.5 52.0 57.0
43.0 47.5 52.0 57.0 62.5
47.5 52.0 57.0 62.5 68.0
52.0 57.0 62.5 68.0 74.0
57.0 62.5 68.0 74.0 80.0
62.5 68.0 74.0 80.0 87.0
68.0 74.0 80.0 87.0 94.0
74.0 80.0 87.0 94.0 100.0

10

Sault-au-Matelot, alors occupée par l'ennemi, et par ce vaillant coup de main les ennemis abandonnèrent la maison, puis le parti de Nairne et de Dambourgès qui les suivit par la même fenêtre, et une autre troupe qui arriva par l'extrémité nord de la rue, firent prisonniers ce parti d'Américains qui s'y rencontra.

“ J'ai l'honneur d'être, etc.,

“ (Signé), Jas. THOMPSON. ” ¹

Nous aimons à ajouter à cette lettre d'un vieux compagnon d'armes, la chaleureuse recommandation du père de

¹ Mr. James Thompson mourut à Québec, mercredi, le 25 août 1830, à l'âge de 98 ans. Il était originaire de Tain, dans le Nord de l'Ecosse, et faisait autrefois partie d'un des régiments que Wolfe conduisit au siège de Louisbourg, etc.

l'immortel vainqueur de Châteauguay, M. de Salaberry, dans la famille duquel la *valeur est héréditaire*, ne pouvait manquer d'apprécier dignement notre brave colonel :

“ Je, soussigné, ayant été major du régiment Royal Volontaire Canadien, certifie que feu Monsieur le capitaine Dambourgès, commandant les grenadiers, et premier capitaine du dit bataillon, a toujours été regardé comme un officier très-distingué. Il est connu de tous ceux qui ont servi dans la guerre d'Amérique, que le capitaine Dambourgès a toujours et partout servi d'une manière glorieuse pour lui, et utile pour le service du Roi. L'on n'a point

oublié qu'au combat du Sault-au-Matelot, en décembre 1775, M. Dambourgès fut le *premier qui se précipita* avec intrépidité dans les maisons enlevées par les ennemis ; que ce trait de hardiesse fut une des premières causes de leur défaite, et de la préservation de cette ville, qui fut elle-même la conservation de la colonie du gouvernement de Sa Majesté. M. Dambourgès était alors au 84^e régiment. ”.....

“ Donné à Québec, sous mon seing, le 25 avril, 1808.

(Signé), LOUIS DE SALABERRY. ”

C'est avec plaisir que nous ajoutons à ces éloges, ceux d'un homme dont les actes et la conduite, toujours hos-

tiles au parti canadien, donnent encore plus d'autorité et de valeur aux louanges qu'il fait, sans réserve aucune, au colonel Dambourgès. C'est M. J. Hale, longtemps solliciteur-général, qui écrit au gouverneur Dalhousie :

“ Quebec, April 18th, 1822.

“ To His Excellency

“ the Earl of Dalhousie, G. C. B.

“ My Lord,

“ I have been requested by Mr. de Salaberry to present the enclosed petition to your Lordship from the orphan daughters of the late lieutenant Dambourgès. And I cannot refuse to do so, though

I am well aware how unpropitious the times are to such application; the particulars of Mr. Dambourgès' gallantry in the repulse of general Arnold's attack of the barriers in the Sault-au-Matelot, in the year 1775, I have often heard from the old officers of that day, and I have a letter from old Jas. Thompson, who was on the spot, relating his recollection on the subject. Mr. Dambourgès received from lord Dorchester a commission in the 84th regiment, for his conduct, on the occasion, notwithstanding that he was a native of France, and he was reduced with the 1st bataillon of that regiment at the peace of 1783, as appears by the old army lists. The widow received a pension of £30 currency and

should existing circumstances forbid a continuance of that to the daughters upon the Provincial list, their situation is of a description which perhaps would be attended to at the war office. The orphans of several officers having enjoyed allowance in the country from the compassionate fund at home.

“ I have now only to beg of your Lordship to excuse me if there should be found any impropriety in my having forwarded the petition in this manner.

“ I have the honour to be, &c.,

“ (Signed), J. HALE. ”

[*Traduction.*]

“ Québec, 18 avril, 1822.

“ A Son Excellence

“ le Comte de Dalhousie, G. C. B.

“ Milord,

“ M. de Salaberry m'a prié d'adresser .
à Votre Seigneurie la requête ci-incluse des
orphelines, filles de feu le lieutenant Dam-
bourgès. Je ne puis m'empêcher de me
rendre à cette prière, bien que les circons-
tances, pour une telle requête, ne soient pas
propices.

“ Les détails relatifs à la conduite vail-
lante de M. Dambourgès en repoussant l'at-
taque du général Arnold contre les barri-
cades du Sault-au-Matelot, en 1775, m'ont
souvent été racontés par les anciens officiers
de cette époque, et j'ai même une lettre du

vieux James Thompson, qui était présent, et qui me fait part de ses souvenirs sur cette action d'éclat. M. Dambourgès reçut de lord Dorchester une commission dans le 84^e régiment pour sa belle conduite, en cette occasion, malgré qu'il fût natif de France, et il fut licencié avec le 1^{er} bataillon de ce régiment à la paix de 1783, tel que le constatent les anciens registres de l'armée. La veuve reçut une pension de £30 courant, et advenant des circonstances à ce contraires, cette pension devrait être payée aux filles à même les fonds provinciaux. La situation de ces orphelines est telle que le département de la guerre jugerait peut-être à propos de la prendre en considération. Les orphelins de divers officiers, en Angleterre, ont été

ainsi supportés à même le fonds de détresse.

“ Il ne me reste plus qu'à offrir mes excuses à Votre Seigneurie, si j'ai commis quelque'inconvenance en lui faisant parvenir de cette manière la requête en question.

“ J'ai l'honneur d'être, etc.

“ (Signé), J. HALE.”

M. Garneau (*Hist. du Canada, t. III, p. 15*) raconte ainsi ce coup d'éclat :

“ Pendant ce temps, le général Carleton avait envoyé ordre au major Nairne et au capitaine Dambourgès d'aller avec un fort détachement soutenir les troupes qui combattaient dans la basse ville. Aussitôt que ce renfort fut arrivé, il fut décidé de prendre

l'offensive et d'attaquer les maisons occupées par l'ennemi. En conséquence, le capitaine Dambourgès, avec les Canadiens, sauta en dehors des barricades et alla planter les échelles enlevées aux Américains, contre la première maison qu'ils occupaient et qui fut prise d'assaut. Le major Nairne en fit autant de son côté. Ces deux officiers se portèrent ensuite aux maisons suivantes qu'ils enlevèrent de la même manière, les unes après les autres. ”

Écoutons maintenant un contemporain de M. Dambourgès. Nous citons ses propres paroles :

“ Le sieur Dambourgès monta par une fenêtre au moyen d'échelles enlevées à l'enne-

mi, suivi de plusieurs Canadiens, et défonça la fenêtre du pignon de la maison. Il y trouva plusieurs *Bostonnais*. Après avoir tiré un coup de fusil, il fondit avec sa baïonnette et entra dans la chambre avec plusieurs Canadiens qui le suivaient, animés d'un même courage, lesquels jetèrent la frayeur parmi même les *Bostonnais*, qui se rendirent prisonniers."

— *Journal de M. S Sanguinet.*

Un autre contemporain, d'origine différente, est aussi explicite :

"Major Nairne, of the Royal-Emigrants, and Mr. Dambourgès of the same corps, by their gallant behaviour, attracted the notice of every body. The Gene: —"

with a strong detachment to the support of those already engaged in the Lower-Town. These two gentlemen mounted by ladders, and took possession of a house, with fixed bayonets, which the rebels had already entered, and thus secured a post which overlooked a strong battery on the wharf and commanded a principal street."— *Journal of occurrences in Quebec, during November, 1775, by an officer of the garrison.*

En français :

“ Le major Nairne, des Emigrants-Royaux, et M. Dambourgès, du même corps, par leur conduite vaillante, ont été remarqués par tous leurs compagnons d'armes. Le général les avait envoyés avec un fort détachement, au secours des troupes, déjà

engagées dans la basse-ville. Ces deux messieurs escaladèrent une maison que les rebelles occupaient, et en prirent possession à la pointe des baïonnettes, s'assurant ainsi de la jouissance d'un poste dominant une puissante batterie braquée sur le quai, qui commandait une rue principale.—(*Journal des événements survenus à Québec, dans le mois de novembre, 1775, tenu par un officier de la garnison.*)¹

En présence d'un pareil trait de valeur et d'héroïsme, on ne peut se défendre de reporter ses regards vers l'antiquité, qui décernait des récom-

¹ Voir à la fin du volume, la requête que M. le député Vallières adressa au Parlement, en 1825. Les mêmes faits y sont exposés à peu près dans les mêmes termes.

penses et des ovations aux soldats qui s'étaient distingués par des actes de dévouement et de courage. Si, dans les temps modernes, les grandes vertus paraissent plus rares, si le nombre des héros paraît moins grand, ce changement ne provient probablement que de malentendus, ou, plus souvent, du manque d'occasion de signaler de pareils actes. Cette rareté prétendue de généreux athlètes, de soldats intrépides, vient plutôt de ce que ceux de nos jours sont privés du prestige de l'éloignement des temps et de l'absence de panégyristes aussi hardis que ceux de l'antiquité. Car si une cause quel-

conque pouvait affaiblir le courage naissant, étouffer le génie au berceau, ce serait bien l'indifférence et l'oubli dont tant de gouvernements semblent récompenser aujourd'hui ceux qui souvent ont exposé leur vie, ou sacrifié leurs années à les servir avec tout le dévouement dont de nobles âmes sont capables.

A l'âge de 31 ans, Cicéron, élevé à la questure, le premier degré des honneurs, éprouva les déplaisirs d'un amour-propre blessé. Par de fréquents envois de blé à la capitale du monde, qu'il devait sauver par son génie, il nourrit ses concitoyens, et leur épargna

les horreurs de la disette. Il s'attendait, pour ce bienfait, à une haute récompense, mais il éprouva combien les hommes sont indifférents aux services qu'on ne fait pas valoir.

“ Dès que j'eus compris, dit-il, que le
“ peuple romain avait l'oreille sourde
“ et l'œil vigilant, je ne songeai plus à
“ lui faire le récit de ma conduite, mais
“ à frapper ses yeux de ma présence.
“ J'habitai dans ses regards. Je fatiguai
“ le forum de mes pas..... ”

Cette apathie n'est-elle pas propre à paralyser les généreux élans, à étouffer tout noble dévouement ? Heureusement, pour les individus et pour les

peuples, la puissance des hommes ne va pas jusque là ; et, malgré les dédains et les mépris dont l'autorité se rend quelquefois coupable envers de généreux serviteurs, Dieu suscitera encore, au jour du malheur ou du danger, des héros qui sauront se sacrifier pour sauver la patrie du péril ou de la mort.

La paix avec les Etats-Unis étant rétablie, M. Dambourgès se donna tout entier à ses nouveaux devoirs, profitant des moments de loisir qu'ils lui

laissaient pour s'occuper de ses affaires commerciales. Plusieurs années s'écoulèrent ainsi. Cependant, le 8 juin, 1786, il eut la douleur de perdre son vieux père, aveugle depuis quelques années, et souffrant toutes les autres infirmités qu'amène la débilité sénile. Il mourut à la résidence de son fils, à Saint-Thomas, et fut inhumé le dix du même mois, dans l'église paroissiale, par M. Maison-Basse.

Le vieux Béarnais avait alors soixante-dix ans et quelques mois. Dans son acte de sépulture, il est qualifié de négociant, état qu'il avait exercé avant d'arriver en cette colonie. La bien-

veillance et la sympathie, que témoignèrent à M. Dambourgès, en cette circonstance, ses nombreux amis, adoucirent un peu le chagrin que lui causa la perte qu'il venait de faire. Longtemps après cet événement funeste, le vaillant soldat se plaisait à raconter toutes les marques d'amitié et de tendresse dont on avait entouré son vieux père, et qui lui avaient rendu chère, pour toujours, cette paroisse où il avait été accueilli comme un des enfants du sol, et où, depuis ce jour, on n'avait cessé de l'environner d'estime et de respect.

On verra, quelque dix ans plus tard.

que le devoir l'obligea de rompre les engagements du cœur. Il a été dit : " Dieu change nos devoirs avec nos destinées."

Le vingt-huit novembre, 1786, M. Dambourgès, qui avait alors quarante-quatre ans, épousa, à Québec, Dlle. Marie-Josephte Boucher, fille de François Boucher, écuyer, capitaine de vaisseau, marin de haut bord, qui fut nommé, plus tard, maître du hâvre de Québec, par le lieutenant-gouverneur R. S. Milnes, (le 12 août 1803), lors de la résignation de John Steele, écuyer. C'était la récompense des services rendus au duc de Kent, en allant porter

pour lui des dépêches à Halifax. ¹ Mlle Boucher était encore jeune. Sa mère, Josephite Tremblay *la belle meunière*, ² comme on l'appelait dans le temps, à Québec, l'avait élevée avec soin, et lui avait appris à accomplir le bien, sans bruit, sans éclat. Aussi les pauvres, les malades étaient-ils tendrement scignés par elle, et généreusement soulagés. Ce mariage fut célébré à Québec, par le curé de la paroisse de Notre-Dame, l'infortuné M. Aug.-David Hubert, ami

¹ Le capt. F. Boucher est mort, ainsi que son épouse, à Saint-Roch des Aulnets, chez sa fille, Madame veuve Masse.

² Parce qu'elle était fille d'un excellent meunier de l'Île-aux-Coudres, où elle avait épousé le navigateur Frs. Boucher, écuyer, père de feu Louis Boucher, écuyer de Saint-Thomas, et de feu Frs. Boucher, écuyer, de Maskinongé.

de la famille, le père et le bienfaiteur de ses ouailles.

Le capitaine Dambourgès avait fait un mariage heureux et honorable; mais cet événement l'éloignait de la vie des camps, et lui rendait insensiblement obligatoire le séjour au foyer. Sa femme, d'un caractère pieux, aimant la vie simple et retirée, était tout entière à sa famille et aux soins domestiques. Elle se montrait aussi peu sensible aux sons des timbales et aux fanfares du clairon à la ville, qu'aux ovations et aux fêtes champêtres que les miliciens ménageaient de temps à autre au vaillant capitaine,

qui finit bientôt par retourner entièrement à ses affaires, dans son humble localité.

Une autre question, qui agitait le pays depuis quelque temps, ne tarda pas à attirer l'attention de M. Dambourgès. Les Canadiens sollicitaient, depuis quelques années, la mère-patrie de leur octroyer une constitution calquée sur la sienne, dont ils connaissaient le prix et les avantages. Cette demande de leur part n'était pas nouvelle, parce qu'on lit dans une lettre de lord Grandville à lord Dorchester, du 20 octobre 1789, qu'il s'en était agi quelques années au-

paravant, et même dès 1765. D'un autre côté, l'Angleterre recevait des contre-requêtes d'un parti puissant en Canada, intéressé à maintenir un état de choses vicieux, mais profitable à ses adhérents, puisqu'il mettait à sa disposition les places, les honneurs et l'argent d'un peuple doux et confiant qui le supportait, toutefois, avec tant de patience. La Grande-Bretagne, tout en paraissant vouloir améliorer le sort du peuple canadien, ne pouvait se débarrasser des défiances qu'elle nourrissait à son égard, malgré le dévouement dont il venait de faire preuve, et trouvait mille moyens de retarder

indéfiniment l'octroi de cette constitution si nécessaire et si désirée.

Au milieu de toutes ces préoccupations, M. Dambourgès n'avait pas oublié son ancienne patrie. Il déplore, avec bien d'autres, les doctrines funestes, les principes irrégieux et anarchiques qu'on répandait dans les masses sous les yeux du pouvoir endormi et corrompu. Les erreurs des philosophes et les excès des encyclopédistes jetaient sur la France un voile sombre, qui présageait de grands bouleversements et de terribles tempêtes. Le capitaine Dambourgès s'alarmait de ces symptômes précurseurs

de décadence et de ruine. Et, pendant que les gouvernements et les peuples cherchaient à éviter la contagion, et à se mettre à l'abri de l'orage, ce grand citoyen fut, quoique Français, le premier à condamner et à repousser ces tendances funestes. Sa droiture et son bon sens lui en firent comprendre tout le danger, et sa conduite, dans cette circonstance, fut telle qu'il conserva toujours la confiance de tout le monde. Aussi, dans un relevé de milices de cette époque, on le voit élevé au rang de colonel, avec Pierre Marcoux, — nommé plus tard conseiller législatif, — pour lieutenant-colonel, et Ignace Aubert de Gaspé, pour major.

Dans le même temps, il était un des vingt-sept commissaires de la paix pour la ville et le district de Québec, et l'un des membres de la première société d'agriculture établie en cette colonie, et fondée par le gouverneur Carleton. Ne désirant que servir son pays, et améliorer le sort de ses concitoyens, le colonel Dambourgès était toujours prêt à mettre son influence et ses talents au service de toutes les causes d'utilité publique. Il se plaisait à tout animer, à tout activer, à voir tout réussir, Aussi, trouve-t-on son nom partout où il y avait du bien à faire. Ami du progrès, s'associant généreusement à toutes

les nobles entreprises, il n'épargnait aucun sacrifice pour en assurer le succès. Jamais il ne se trouvait à l'aise devant l'infortune ; et son empressement à soulager les malheureux ne lui permettait pas de compter avec eux. C'est ce qui explique pourquoi il vécut toujours fort modestement, et comment il mourut sans laisser à sa famille ni terres, ni propriétés quelconques.

Cet homme généreux comptait sans défiance sur l'amitié de tous, et ne s'embarrassait nullement de l'avenir. Admirable imprévoyance qu'on pourrait taxer avec sévérité, s'il s'en fût suivi l'oubli de sa famille devant

des jouissances et des satisfactions personnelles. Des égoïstes seuls battraient des mains en voyant un si noble dévouement faiblir à ses espérances. Mais c'était pour secourir les misères et soulager les maux d'autrui qu'il se dépouillait ainsi. Considéré parmi ses concitoyens et même parmi les hommes d'une autre origine, bienvenu au château Saint-Louis, et à la table du duc de Kent, M. Dambourgès n'en prit malgré tout cela ni morgue, ni hauteur. Il était tout entier à ses amis ; et tous les individus, sans distinction aucune, trouvèrent en lui, en tout temps, un dévouement énergique et cette bien-

veillance qui sourit à tous. En revenant chaque année à Saint-Thomas, soit pendant le temps qu'il était membre du parlement, soit lorsqu'il fût employé par l'Exécutif, le colonel Dambourgès y renouvelait amitié avec tout le monde, visitait presque toutes les familles, acceptait les invitations de ses co-paroissiens, et menait en tout une vie simple et sociale, avec un sansfaçon qui charmait tous ceux qui l'approchaient.

L'Angleterre s'était enfin décidée (1791) à octroyer à nos pères la consti-

tution qu'ils semblaient demander en vain, depuis si longtemps. Cette charte exerça, pendant cinquante ans, une grande influence sur les hommes et les choses de ce pays. C'était, selon les uns, une faible concession de la part de l'Angleterre, obligée de céder aux sollicitations des colons ; selon les autres, c'était le palladium des libertés populaires et la garantie de nos droits et de privilèges incalculables.

Le colonel Dambourgès, homme modéré dans ses opinions, modeste appréciateur du besoin de nos lois en cette colonie, mais fier de voir la Grande-Bretagne donner à ce petit pays une

constitution calquée sur celle dont la religion l'a dotée elle-même, exhortait le peuple à l'adopter avec empressement, et à bannir au loin les craintes et les soupçons à l'endroit d'une concession qui ne paraissait, aux yeux d'un certain nombre, qu'un piège de plus tendu à l'ignorance de nos pères, en matières constitutionnelles et à leur bonne foi. Le peuple n'était pas exactement préparé au régime constitutionnel, auquel il allait se trouver soumis ; il n'en connaissait pas encore toutes les ressources ; mais avec de la patience, de l'énergie, du travail et de l'union ; avec les conseils et les lumières

de quelques chefs éclairés, on pouvait espérer une administration plus impartiale des affaires, et une répartition plus juste des places lucratives, des emplois honorifiques, des honneurs et de l'argent du peuple.

C'est en usant ainsi de son influence dans son modeste village, pour affectionner le peuple au nouveau régime, tout en continuant son commerce, que le colonel Dambourgès apprit que ses ennemis, dans l'espoir de le perdre, lui attribuaient des propos et des projets publics. C'était bien lui dire que les espions avaient les yeux ouverts sur lui. Sans se déconcerter, il alla de

suite trouver le gouverneur, et lui offrit de repasser en France avec sa famille, si on pouvait le convaincre d'avoir manqué au devoir. Cette franche démarche eut l'effet de déconcerter ses adversaires. Le gouverneur Carleton, qui se tenait bien au-dessus des préjugés de son entourage, se plut en ce moment à rendre justice à la loyauté de sa conduite, comme il avait reconnu et loué autrefois la noblesse de courage de M. Dambourgès. Ses ennemis ne se tinrent cependant pas pour battus. Jaloux de le voir grandir dans l'estime publique et désespérant de ruiner son crédit dans l'esprit du chef du gouvernement,

ils tentèrent de le perdre auprès de ses concitoyens, en le représentant comme un homme dévoué et vendu au parti qui voulait tout anglifier. Leurs efforts quelque vigoureux et soutenus qu'ils fussent en ce sens, n'eurent cependant aucun résultat.

Le temps des élections étant arrivé, les électeurs du comté de Devon, qui embrassait alors les paroisses de Saint-Thomas, de Cap Saint-Ignace, de l'Islet, etc., connaissant le mérite et l'intégrité du colonel Dambourgès, lui donnèrent spontanément leur mandat. Sa candidature ne fut pas le fruit d'une orgueilleuse ambition, ou d'une sottise

envie, et son triomphe fut pur de toute cabale et de toute intrigue.

Dans ces temps, on ne connaissait pas encore les tristes moyens de succès que l'on possède aujourd'hui ; on ne savait pas que le mandat d'un député pouvait être, dans plusieurs cas, un objet de commerce. Quoiqu'il en soit, M. Dambourgès avait réuni tous les suffrages des électeurs, et aucun rival n'avait été tenté de lui disputer un honneur qu'il n'avait pas cherché, et qu'on lui avait donné si unanimement et si généreusement.

Le colonel Dambourgès avait reçu de la nature une de ces organisations

heureuses et faciles, qui permettent à un citoyen d'être, selon que les circonstances l'exigent, homme d'épée, représentant du peuple, fonctionnaire public, etc., etc. Mais quel parti allait-il prendre dans les questions importantes qui devaient être débattues et réglées dans l'enceinte du premier parlement canadien ? Jouissant de l'amitié du représentant du Souverain, lié en quelque sorte au gouvernement par des récompenses et par des titres, allait-il lui donner son appui, ou se ranger sous la bannière des défenseurs du peuple ? Pour tous ceux qui connaissaient son caractère et sa droiture, le doute n'était

pas possible. Plus désireux de faire triompher les principes et la justice, que les mesures d'une coterie arrogante et dominatrice, on le trouva toujours prêt à protéger et à défendre les intérêts du peuple qui l'avait élu. Toute proposition hostile au bien public, il l'eût honni lors même qu'elle eût été appuyée par des influences puissantes ou par de brillants soutiens. Il débuta par cette franchise d'allures qu'il avait portée dans les camps, et qu'il soutint toujours dans les conseils de la nation.

Après avoir passé quatre ans en chambre, M. Dambourgès refusa sa

ré-élection, à la suggestion du nouveau gouverneur, lord Dorchester, qui voulait lever un régiment canadien, et s'assurer du concours des personnages les plus influents, afin de faire réussir son projet et d'atteindre l'objet qu'il avait en vue, pour la protection de la colonie.

Tous ses contemporains ont vanté sa probité, la droiture de ses vues, son désintéressement et la noblesse de son caractère qui brillèrent d'un nouvel éclat pendant ces quatre années employées à servir son pays dans l'assemblée des élus du peuple. On remarquait en lui un esprit vaste, mais

peu cultivé ; un langage énergique, mais peu châtié, et un jugement à toute épreuve. Au milieu de ses éloquentes improvisations, il conservait toujours le calme et la réflexion. Toutes ces excellentes qualités étaient rehaussées par un patriotisme pur et éclairé, dont il avait déjà donné, en mainte occasion, des preuves que personne n'avait oubliées.

Si, dans une circonstance délicate, (lors de l'élection de l'Orateur), M. Dambourgès vota contre le parti qu'il avait soutenu jusqu'alors, c'est qu'il était persuadé que son vote ne nuirait en rien à la cause canadienne, c'est

qu'il n'y attachait aucune importance réelle. D'ailleurs, M. Dambourgès, homme modéré avant tout, était d'opinion, avec beaucoup d'autres, qu'il ne fallait pas froisser les idées des dépositaires du pouvoir, ni heurter de front leurs préjugés ; qu'il valait mieux au début user modérément de ses droits, offrir une résistance franche, soutenue et constante, diriger la lutte avec patience et modération, et attendre le succès du temps plutôt que des moyens violents. Il pensait qu'il était prudent de céder sur des points d'une importance minime, afin de ne pas s'aliéner la confiance du chef de l'État et de

ne résister ouvertement que quand il s'agissait des privilèges réels du peuple. Propositions bien sages, à une époque où les droits des mandataires de la nation étaient peu dessinés, et où l'on ne connaissait pas encore la limite qui les séparait de ceux de l'Exécutif. Au reste, ses convictions furent toujours respectées, parce qu'on savait qu'elles étaient appuyées sur la bonne foi et sur l'amour qu'il portait aux Canadiens.

Quant à sa conduite générale dans la chambre des représentants, M. Dambourgès se montrait disposé à écouter toujours avec bienveillance et à ac-

cueillir toutes les idées utiles, sans égard à la couleur de ceux qui s'en faisaient les champions. On peut dire qu'il parlait peu, mais il agissait sans cesse, n'aspirant qu'à mûrir et à mettre en œuvre, sans ostentation aucune, les projets qu'il avait conçus pour le bien public, ou que le génie des autres lui avait fait adopter. L'honorable député ne visait qu'au bon sens qu'il gardait en mettant de l'honnêteté dans ses idées, sans s'occuper d'éloquence ni de phrases à effet. Il accueillait toute idée utile, sans égard à la nuance politique de ceux qui s'en faisaient les moteurs.

Aujourd'hui, quelques-uns apprécient bien autrement les choses, il est vrai. Mais il ne faut pas refuser notre respect et notre admiration à ce qu'ont accompli nos devanciers, pour ne croire qu'au prestige de ce que nous voyons. Défions-nous des comparaisons. Ne jugeons les autres que sur le théâtre qu'ils ont occupé, N'écoutons pas ces ambitieux qui trouvent tout à refaire. Si vous leur prêtez quelques moments l'oreille, si votre imagination ne s'essouffle pas trop à les suivre, vous les verrez bientôt, ne comptant pour rien ce qui est fait, oublier tout ce qu'il a fallu de

luttés et de sacrifices pour tout placer dans l'ordre établi aujourd'hui. Il semble qu'à voir la prodigieuse habileté de tous ces alertes, ils auraient, eux, bien vite réglé tous les différends, fait cesser toutes les luttés ; et, n'écoutant que leur audace, ils iraient placer, au milieu des airs, la première pierre de notre édifice politique, sans lui donner autre point d'appui que leurs remuantes individualités.

A coup sûr, a-t-on déjà dit, en certain monde, on allourdit le langage à force de le surcharger de grands mots. Tout ainsi par cette intempérance de paroles on embarrasse les mesures politiques.

On se précipite parfois sur toutes les questions sociales sans y avoir aucunement pensé. En se montrant dédaigneux à l'endroit de nos anciens, on croit se donner une importance d'une toute autre valeur. Sans doute, c'est parce qu'on compte beaucoup sur l'intervention des muses dans les affaires du pays !..... Peut-être aussi, sans se préoccuper jusque-là, ces beaux diseurs emploient-ils les enluminures pour cacher le vide de leurs idées et le creux de leurs systèmes, mais, après tout, que reste-t-il de leurs périodes sonores, de ce mélodieux fracas ?

Si les heures consacrées par quelques

discoureurs habiles à répéter, pour ou contre ceux qui administrent la chose publique, des discours où brillent l'ambition et l'égoïsme de ceux qui les prononcent, si ces moments précieux, disons-nous, pour le pays, étaient employés à des œuvres réellement utiles, combien d'abus seraient effacés, combien d'améliorations justes et nécessaires seraient faites, combien de sources d'injustices et de misères seraient comblées et détruites ? Tous ces acrimonieux discours ne jetteront que peu de splendeur sur les pages de l'histoire de notre époque.

Cependant la plupart auront beau-

coup parlé de la tyrannie de ceux qui auront eu le tort de méconnaître le mérite qu'ils s'allouent, et de la servilité de ceux qui les dédaignent.

Ah ! depuis soixante-quinze ans et davantage que durent nos luttes constitutionnelles, qui n'ont laissé que de rares moments de calme, l'agitation et les secousses ne deviennent que plus sensibles. Dans ce long intervalle, combien de jeunes aspirants, malgré les doux feux de leur imagination, ont failli à leurs devoirs ! combien, ont voulu détruire l'œuvre vénérée de nos vétérans politiques, pour y substituer leurs éblouissants utopies ! Et ce sont

ces délicieux enfants des muses, bien faits pour roucouler des pastorales, pour présenter des fleurs à Chloé et pour tresser des guirlandes à Phillis, qui censurent le calme et la sage lenteur avec laquelle procédèrent jadis nos pères ; qui renient le passé, et qui précipitent leur orgueilleuse condamnation sur des hommes que l'histoire propose à leur vénération et à leur imitation.

* * *

En 1796, lord Dorchester étant revenu à son projet de former un ré-

giment canadien, composé de deux bataillons, s'empessa de demander la co-opération du colonel Dambourgès, qui s'adjoignit son beau-frère, feu monsieur François Boucher, pour l'aider à faire des recrues. Le brave soldat de 1775 accueillit avec empressement la demande du gouverneur, et parvint bientôt à réunir un grand nombre d'hommes, au milieu desquels se trouvaient beaucoup de vieux militaires de hauts grades, qui avaient servi, une trentaine d'années auparavant, dans les guerres de la colonie.

Un jour, au milieu des officiers, le gouverneur lui dit que le bruit était

en certain cercles qu'il ne pourrait pas réussir, qu'il présumait trop de ses forces. " Mon dévouement est devenu suspect, " disait le capitaine Dambourgès au gouverneur, " depuis que j'ai montré de l'indépendance au Parlement. Mais que les masques tombent, et l'on verra si je puis encore remplir mon devoir, et si je sais porter l'épée. D'ailleurs, pour un certain nombre, peu importe ; car, si j'accepte l'offre du gouvernement, on dira que je suis animé de motifs intéressés ; si je refuse, on ne manquera pas de m'accuser de déloyauté. Avec de pareils gens, il n'y a guère de nobles actions possibles ; à

leur école on ne ferait que des lâches et des hypocrites. ”

“ Voilà qui vous fait voir, disait un ami de Dambourgès, après avoir entendu son langage, que les espions sont partout les mêmes, gens dangereux et nuisibles. Avec cette tourbe de taquins perfides et jaloux, il n'y a guères de belles actions possibles, puisque toute démarche, tout sentiment, tout noble élan de l'âme est par eux travesti, et par eux empoisonné. ”

Le régiment étant formé, le lieutenant-colonel Joseph de Longueuil fut nommé commandant de ce corps, qui fut appelé “ *les Volontaires Canadiens.* ”

Sur ses drapeaux on lisait : " TRY US." M. Louis de Salaberry fut fait major. On y remarquait les capitaines de Bleury, Vassal de Monviel, Louvigny de Montigny, J. B. D'Estimauville, Maurice de Salaberry, frère du héros de Châteauguay, et quelques autres illustrations de l'époque. Les Canadiens s'étaient cotisés entre eux, pour aider, de leur tribut volontaire, la Grande-Bretagne à soutenir les dépenses de la guerre que lui faisaient les démagogues français. Connaissant la pénurie du trésor, ces braves ne s'étaient pas contentés de prêter leurs noms, d'employer leur influence, pour

encourager la formation du régiment, et d'y entrer eux-mêmes comme officiers ou comme soldats ; mais ils avaient employé leurs revenus, et tout ce qu'ils avaient pu épargner sur leurs ressources, comparativement modiques, pour couvrir les dépenses et les frais d'équipement, d'ornementation, etc. On dit que le colonel de Longueuil soutint, à ses propres frais, ce régiment, pendant un temps considérable quand les souscriptions prélevées ailleurs furent épuisées. Il fit ainsi des sacrifices immenses. Il prit même sur son avenir, pour maintenir ce corps qu'il désignait fièrement comme une preuve

de la valeur martiale des Canadiens, et comme le résultat de leurs sacrifices pour le service du souverain. Ce régiment passa successivement deux ans à Montréal, deux ans à Sorel, et deux ans à Québec, où il fut licencié. Il était encore alors composé de six cents hommes.

Pendant qu'il était dans ce corps, M. Dambourgès reçut une commission de capitaine des Grenadiers. Toutes ces occupations et ces devoirs l'avaient ravi, encore une fois, aux saintes affections du foyer domestique ; et, pendant tout ce temps, il porta noblement l'épée que son souverain lui avait con-

fée. Généreux et désintéressé, M. Dambourgès s'imposa bien des sacrifices pour soutenir la belle compagnie à la tête de laquelle il était placé, et qui servait à démontrer le zèle des Canadiens. Des militaires distingués l'en complimentèrent bien des fois, et le duc de Kent lui-même, aux jours de paradé, avait toujours un mot gracieux à l'adresse du capitaine des Grenadiers.

Faut-il le dire ? tant de dévouement et de sacrifices ne furent pas reconnus comme ils devaient l'être ! Les autorités, peu en état d'apprécier les sacrifices que les officiers s'imposaient tous

les jours pour le maintien de leur corps si bien équipé, si bien discipliné, sous un ciel si rude, en parlèrent assez défavorablement. Les opinions, qu'on ne prit guères soin de pallier, transpirèrent peu à peu et jetèrent le découragement dans les rangs de ces hommes si courageux. Le duc de Portland, alors ministre d'état, écrivait, le 6 janvier, 1801, au lieutenant-gouverneur, Sir Robert Shore Milnes, alors à Whitehall :

“ Mais avant d'aller plus loin, je ne puis m'empêcher de vous dire combien je suis surpris de voir que l'établissement d'un bataillon canadien

dans le Bas-Canada, dont l'objet principal avait été de faire sortir les gentilshommes canadiens de leurs habitudes indolentes et inactives en les attachant au service du roi, ait si peu réussi." ¹

Si c'étaient là les récompenses que les Canadiens devaient retirer de leurs travaux et de leurs sacrifices, on doit avouer qu'elles étaient peu propres à les exciter à en entreprendre de nouveaux. C'était peut-être le but que l'on

¹ But before I proceed further, I cannot help expressing to you my surprise that the establishment of the Canadian bataillon in Lower Canada, the principal object of which was to draw the Canadian gentlemen from their indolent and inactive habits and attach them to the King's services should have met with no greater success.

en attendait, afin de mieux les calomnier ensuite.

Les actes et la vie de cet homme si actif et si généreux sont l'argument le plus décisif que l'on puisse apporter, pour prouver qu'avec de la droiture et de la persévérance, un citoyen peut atteindre à la célébrité, et se faire un nom, n'importe sous quels cieux la Providence l'ait dirigé. De sa modeste condition, cet ami des Canadiens, après s'être identifié avec eux, s'est élevé par degrés, au rôle de législateur, et a mérité les plus belles distinctions civiques et militaires chez un peuple étranger. Et, ce qui est encore plus honorable à

sa mémoire, ces récompenses accordées à son mérite, il les obtint du représentant du chef d'une nation rivale, et à laquelle le nom de Français était plus propre à inspirer de l'aversion et de la haine, qu'à lui ménager de si éblouissantes faveurs et des attentions aussi marquées.

Quelques années plus tard, M. Dambourgès, qui était propre à tout, fut appelé par le gouvernement à concourir à l'exécution de divers projets d'un intérêt général et à surveiller quelques travaux publics.¹ Il se montra,

¹ Sous les ordres du gouverneur Haldimand, le lieutenant-colonel Dambourgès dirigea les travaux du *chemin du Portage*, entre Saint-André et le Lac Témiscouata, en 1783.

dans ces nouveaux emplois, ce qu'il avait toujours été, impartial, probe et parfaitement désintéressé. Il résista aux influences de la séduction la plus autorisée en apparence, parce qu'il avait à cœur les idées les plus conformes aux vrais intérêts populaires. Il sut se défendre, là aussi, des intrigues des ambitieux, du contact des ultra-royalistes qu'il savait apprécier, comme il s'était débarrassé des pièges que ces mercenaires perfides lui avaient tendus. Il avait appris à les connaître ces hommes serviles, et quand l'occasion s'en présentait, il ne les épargnait pas. On sait qu'il lui arriva, et plus d'une fois, de les

flétrir avec les accents les plus énergiques. Heureusement, le nombre n'en était pas considérable.

A cette époque glorieuse, mais difficile, les Canadiens ne comptèrent que peu de transfuges. Les jalousies et les haines qui s'étaient liguées contre notre langue et nos institutions, avaient beau s'agiter, elles ne réussissaient à faire que du bruit. Malgré leurs tentatives si souvent renouvelées, bien peu d'enfants du soi, dans le grand nombre, abdiquèrent leur qualité pour se faire les associés d'une politique impure. Malgré les séduisantes promesses qu'on faisait à nos compatriotes,

bien peu se laissèrent tenter et devinrent les complices d'une cabale qui préparait encore, et avec une ardeur qui ne se ralentissait pas, les moyens de nous anéantir. Aussi, parmi les adversaires de leurs institutions, les Canadiens ne comptaient-ils que bien peu des leurs et les chefs de ce parti n'en étaient que plus fiers, que plus ardents à la lutte.

C'est de cette époque même, que date l'idée de l'union des Canadas et des colonies (lettre du juge *** au duc de Kent.) Ce projet était dès lors proclamé avec joie et caressé par nos adversaires, qui y voyaient déjà, di-

saient-ils, la ruine d'un peuple qui avait, à leurs yeux, le tort incalculable d'être Catholique et Français. Les Canadiens, qui voyaient la division des deux Provinces fraîchement établie, et qui croyaient à la gravité des mesures du gouvernement, souriaient avec ironie à ces malicieux efforts. En effet, les utopistes moururent les uns après les autres, sans avoir pu compter aucun succès. Mais cette résistance, ces luttes contre l'oppression, ne furent pas sans gloire pour les députés du temps. Les sacrilèges tentatives des envahisseurs de nos droits et de nos privilèges constitutionnels virent

presque toujours leur œuvre tourner contre eux-mêmes. Leurs efforts, disons mieux, les atteintes multipliées qu'ils portèrent aux institutions, aux usages et aux lois que nos pères avaient reçus de leurs ayeux, et auxquels ils avaient gardé la plus constante et la plus généreuse affection, tournèrent toujours à leur honte. Nos premiers représentants engagèrent résolument la lutte, et la soutinrent avec ardeur ; et leurs enfants aiment à citer leurs noms et à s'inspirer de leur souvenir. Leurs exemples encouragent encore aujourd'hui les nobles citoyens, que la confiance publique a placés sur la brèche,

pour la défense et la protection de nos droits. C'est vers eux que se tournent les regards de ceux qui se dévouent au service de la cause publique, et qui ont connu les jours critiques et nébuleux qu'a traversés notre jeune pays

Le colonel Dambourgès avait une pose fière, une haute taille, un front noble et serein. Ce brave et brillant soldat plut au Prince Edouard, surtout par son grand amour pour la discipline militaire, par le bon ordre qui présidait d'ordinaire à ses arrange-

ments, et, enfin, par les belles qualités dont il avait fait preuve à la tête des compagnies qu'on lui avait confiées. Son Altesse Royale, qui l'appelait souvent dans son intimité, le désignait sous le nom de *capitaine Balafré*, car, à la mémorable journée du Sault-au-Matelot, il avait reçu à la figure un coup de baïonnette ou de sabre qui lui avait fait une cicatrice. Cette glorieuse blessure donnait à sa noble figure, déjà grave et sévère, un air encore plus énergique et plus martial.

Le duc de Kent, qui avait aussi pour lui une grande estime et beaucoup de respect, l'appelait, tantôt, l'inventeur

de la baïonnette, (parce qu'il était des environs de Bayonne), tantôt, le compagnon de Henri IV, qui était aussi Béarnais. On comprend que toutes ces désignations, et autres apostilles de ce genre, entourées d'allusions gracieuses, étaient bien flatteuses pour le héros qui en était l'objet, et ne contribuèrent pas peu à l'élever en considération parmi ses concitoyens, comme aussi, par contre, à exciter la bile des hommes jaloux et ombrageux qui ne se sentent jamais à l'aise devant le vrai mérite.

Le régiment le Royal Canadien, comme on disait alors, (*Royal Canadian Volunteers*) ayant reçu ordre, dans le

printemps, de partir pour Montréal, le colonel Dambourgès dût se décider à le suivre. Mais ne voulant pas se séparer de sa famille, et pour concilier ses affections avec ce que le devoir exigeait, il se décida à l'emmener avec lui. C'est là qu'il tomba malade, dans l'automne de 1798. Une pleurésie des plus violentes mina en peu de jours son tempérament si vigoureux. Il souffrit son mal avec la résignation et le courage qu'il avait toujours montrés.

Sur sa couche funèbre, que lui restait-il pour le consoler des déceptions de la vie ? Il n'en avait connu les jouissances qu'en les achetant bien cher ; mais sa

foi, sa grande foi le consolait. Le ciel, lui répétait-on, est pour le soldat qui défend sa patrie et ses concitoyens contre une injuste agression.

Il écrivit à ses amis de France, pour leur annoncer sa mort prochaine, et pour leur exprimer combien il regrettait de mourir loin d'eux et de ne pouvoir leur donner un dernier adieu. Il reconnut alors, mais trop tard, qu'il n'avait pas assez songé aux intérêts de sa famille, à laquelle il ne laissait qu'un nom honorable et une réputation méritée. Cependant, rassuré par ses amis, confiant dans la sollicitude du gouvernement pour lequel il avait travaillé

toute sa vie, il espérait que sa vertueuse femme et ses cinq enfants trouveraient, dans leur appui et leur dévouement, des moyens d'existence qu'il n'était plus en état de leur procurer.

C'est dans ces légitimes pensées et ces réflexions qu'il quitta la vie, entouré de ses nombreux amis désolés de cette fin inattendue. Il mourut, à Montréal, le 13 décembre 1798, et fut inhumé, le 15 du même mois, dans l'église paroissiale, sous la voûte de la chapelle Saint-Amable, par M. LeSaulnier, curé d'office, au milieu d'un grand concours de citoyens de toutes les classes, jaloux d'accorder cette marque de

respect à un homme qui avait donné, pendant sa vie, l'exemple de tant de vertus. L'aumônier du régiment, M. François Duval, était présent à l'inhumation. Son corps fut relevé, en 1830, et transporté dans la nouvelle église paroissiale de Notre-Dame.

Nous en reproduisons l'acte de sépulture :

“ Le quinze décembre, mil sept cent quatre-vingt-dix-huit, par moi prêtre sous-signé, a été inhumé dans la voûte de Saint-Amable, le corps de François Dambourgès, capitaine des Grenadiers du 1er bataillon du régiment royal des Volontaires Canadiens, décédé, d'avant hier, âgé de cinquante-six

ans. Ont été présents : M. Duval, prêtre, et les sieurs Poitras et Roy, chantres, sous-signés.

“ Duval, ptre. et aumônier du 2nd. bat. du R. V. C.

“ Michel Roy, Pierre Poitra et

“ LESAULNIER, ptre.”

M. Dambourgès avait cinquante-six ans lors de son décès. Il mourait pauvre, et, comme nous l'avons dit déjà, sans rien laisser à sa veuve. Elle lui était sincèrement attachée et respectait hautement son nom. Toujours elle se rappela pieusement ses derniers instants ; et, dans sa douleur, elle ne s'appliquait pas seulement à prouver par

ses dernières paroles qu'il était mort en bon soldat, mais aussi en vrai chrétien.

Celle-ci, pleine de résignation à la volonté de Dieu, se soumit sans murmures aux décrets de la Providence, comptant sur la parole de celui qui a dit *qu'il nourrissait les oiseaux du ciel*, et qu'il ne délaisserait pas les enfants des hommes. Elle avait assisté aux derniers moments de son époux avec le calme d'une vraie chrétienne et lui avait prodigué les soins et les remèdes que réclamait son triste état. Leurs adieux furent touchants, et impressionnèrent vivement tous ceux qui assistaient à cette lente agonie d'un soldat-

citoyen, mourant avec la foi et la piété d'un digne enfant de l'Eglise.

Il est rare que le génie et la vertu, que les nobles aspirations et le dévouement le mieux conditionné, défendent un homme des attaques de la misère. Ces âmes, prodigues de dévouement, s'oublient toujours elles-mêmes pour ne s'occuper que du bonheur des autres ; les citoyens généreux, comme des génies tutélaires, ont la main toujours ouverte pour soulager tous les malheurs et toutes les infortunes. M. Dambourgès, honoré du Prince et de l'Etat, ne laissa pas de fortune à ses enfants. Il ne leur légua qu'un peu de

gloire, de bons exemples et le souvenir d'une vie honorable en tout point. Enfin, il confia, sur son lit funèbre, sa femme et ses enfants aux soins de ses amis qui lui promettaient les faveurs de la cour. Mais les amis moururent eux-mêmes ou furent bientôt dispersés. Les événements se succédèrent, puis on oublia d'abord et l'on méconnut ensuite, en hauts lieux, les nombreux et brillants états de service du héros du Sault-au-Matelot. C'est en présence de ces vicissitudes du sort et de cette indifférence des citoyens, qu'on peut répéter avec le grand poète :

Malheureux l'homme qui fonde
Sur les hommes son appui.

Cependant, quelques amis dévoués de la famille chez qui les jeunes orphelines avaient été placées, obtinrent, après bien des efforts, pour la veuve de M. Dambourgès, une pension de trente louis sterling, que des circonstances inconnues ont arrêté peu après son décès. Trente livres par an pour une veuve que l'infortune allait forcer de déchoir de son rang, pour une veuve et ses cinq filles ! C'était juste ce qu'il fallait pour prolonger leur indigence. Noble femme, digne du respect de l'avenir, elle vit combien la fortune est légère et la faveur inconstante ! Elle dirigea ses soins et ses

attentions vers ces pauvres orphelines incapables de faire sans elle un pas dans la vie. Elle appela enfin sur elles cet intérêt que la constance à lutter contre le malheur appelle sur la faible délaissée. Le monde lui faisant défaut, elle tourna ses regards vers le ciel, n'attendant plus de secours que de la Providence et remettant avec confiance leur sort entre ses mains.

Cette bonne et pieuse femme mourut à Québec, dans un état de détresse et de dénûment complet, au mois d'avril, 1822, entourée, néanmoins, des soins affectueux et des prévenances de quelques amis restés fidèles à la mé-

moire de son époux, et chez lesquels les cinq filles du colonel furent placées temporairement. Deux d'entre elles vivaient dernièrement encore au district de Montréal.

Quoique M. Dambourgès fut très-aimé et très-recherché dans toutes les sociétés, au château Saint-Louis, chez le paysan, comme à Holland-House, chez le prince Edouard, comme dans les salons des bourgeois ; quoiqu'il fût également bien vu et respecté de tous les partis, cependant, lorsqu'il mourut, nul ne se trouvait en mesure de venir en aide d'une manière permanente à la famille éplorée. Ce fut bien pis

encore quand la pauvre veuve, l'unique appui des jeunes orphelines fut elle-même enlevée à leurs tendres ans. Les anciens amis étaient alors encore moins nombreux ; le temps, là aussi, avait fait son œuvre ; et les amis de ces familles si défavorablement servies, ne sont jamais nombreux ni empressés. Il se trouva, néanmoins, encore des cœurs nobles et généreux, qui recueillirent, temporairement au moins, et protégèrent ces enfants délaissées, et dont on était lassé de faire valoir les droits, sans succès, auprès du gouvernement qui les avait oubliés ou méconnus. Il leur fallut, et toute leur vie, se faire à

l'isolement, se suffire à elles-mêmes sans que personne se soit embarrassé le moins du monde de subvenir à l'indifférence des chefs de l'Etat.

Hélas ! la mémoire de Dambourgès ne put rien contre l'indifférence de l'autorité ; et la patrie oublieuse, qui aurait dû adopter ses enfants, ne fit rien pour elles ! Si M. Dambourgès se fût dévoué avec moins d'ardeur au service de la cause publique, il eût laissé des richesses à sa famille, d'opulentes dotations à ses filles. Il ne leur légua qu'une glorieuse pauvreté ! Le gouvernement, dans un jour de remords, se souvint probablement de

ce qu'il devait au colonel Dambourgès, et, pour s'en acquitter, il donna à ses filles quelques lots de terre, en bois debout, dans des cantons alors inaccessibles !... Quelle dérisoire faveur !...

Un honorable personnage écrivait dernièrement en parlant de ce grand citoyen : “ La postérité pourra peut-être élever un monument à Dambourgès, mais, en attendant, le gouvernement devrait comprendre qu'il est de son devoir de ne pas laisser sa famille manquer du nécessaire. ”

La vie du colonel Dambourgès s'écoula dans le calme du foyer, dans la vie publique, et au milieu de l'agitation des camps, sans qu'il s'occupât des faveurs de la fortune, se bornant modestement à servir son pays, lorsque les circonstances l'associaient aux destinées des peuples auxquels le ciel en avait confié la garde. Peu avide de renom, il s'occupait, sous son humble toit, de son modeste négoce, et des soins que réclamait sa famille, tant que les autorités ne l'appelèrent plus à prendre part à la défense du drapeau canadien. Il ne rêvait pas la gloire des armes, mais la fortune alla le chercher

comme par la main, et déposa sur son front les lauriers réservés aux héros. Appelé dans la haute société contre son attente, il ne dépara pas les salons où l'on ambitionnait sa compagnie. Sa modestie, qui ne lui permettait pas d'oublier le peu d'étendue de ses connaissances, sa simplicité en tout, déjouèrent bien souvent les intrigues des envieux, incapables de juger du vrai mérite.

L'examen que nous avons fait de la vie de M. Dambourgès justifie pleinement les éloges qu'il reçut dans le temps, et le respect dont on aime encore à entourer son nom. C'est un

grand mérite pour lui d'avoir su se concilier l'attachement du peuple, et l'approbation du souverain dans les temps de calme politique, comme aux époques nébuleuses que traversa notre colonie, et d'être resté, pour tous, un exemple à suivre et un modèle à imiter. Ces considérations sur lesquelles nous glissons légèrement ici, ont déjà frappé le lecteur, sans doute, aussi plusieurs en sont-ils à se demander, par quelle fatalité inexplicable, les services rendus à l'état sont-ils méconnus si facilement, et oubliés si peu scrupuleusement, par ceux mêmes qui ont pour mission de récompenser le

mérite ? Déplorable apathie qui paralyse les meilleurs mouvements, et qui prive peut-être l'Etat des services de ces hommes sincères et dévoués, devenus plus rares de nos jours, mais qui, aux jours du danger, seront probablement encore là, sur la brèche, pour défendre et sauver la patrie !...

Virtus post funera vivit.

REQUÊTE.

A la page 66 du journal de la Chambre d'Assemblée, sous la 5e de George IV, est consignée la pétition présentée, le 21 janvier 1825, par l'honorable J.-R. Vallières de Saint-Réal, laquelle pétition expose :

“ Que feue Josephte Boucher, mère des pétitionnaires jouissait pendant sa vie d'une pension de trente livres par an, qui lui avait été accordée par le gouvernement colonial, en considération des services importants rendus au Roi et à ce pays par feu François Dambourgès, leur père, tant lorsqu'il était lieutenant au 84e régiment de Sa

Majesté, en 1775, que lorsqu'il était capitaine dans le régiment royal *Volontaires Canadiens* ; au moyen de laquelle pension, quelque modique qu'elle fût, la dite Josephte Boucher, leur mère, a pu jusqu'au moment de son décès, par sa grande économie, subvenir aux besoins de la famille des pétitionnaires. Mais cette pension ayant totalement cessé avec la dite Josephte Boucher, les pétitionnaires se sont trouvées tout à coup privées de ce secours et réduites à un état d'indigence tel qu'elles n'ont plus maintenant de ressource que dans la bienveillance de quelques amis, qui à la fin se fatigueront de les secourir. Les pétitionnaires, ne sachant que devenir dans des circonstances aussi cruelles, prennent la

liberté d'exposer humblement leur situation à la Chambre et de lui rappeler les services importants rendus à cette province par le dit feu François Dambourgès, leur père, surtout dans l'année 1775, pendant le blocus de Québec, lorsqu'au combat du Sault-au-Matelot, le 31 décembre, il fut le premier qui se précipita avec intrépidité dans les maisons qui avaient été enlevées par les ennemis ; ce qui, de l'aveu de tous ses officiers supérieurs, et des personnes de ce temps-là, jeta la terreur parmi les Américains, et fut une des premières causes de leur défaite, de la préservation de cette ville, qui fut elle-même la conservation de cette colonie à Sa Majesté. Enfin le dit feu *François Dambourgès* ayant passé toute sa

vie entière au service de son Roi et de son pays, n'a laissé aucune fortune ni ressource quelconque à sa famille. Depuis le décès de leur mère, les pétitionnaires se sont adressés au bureau de la guerre en Angleterre pour en obtenir les secours qu'on a coutume d'accorder quelquefois aux veuves et aux orphelins des officiers qui se sont distingués, mais cela sans aucun succès : on a rejeté leur pétition. Dans ces circonstances critiques, comblées pour ainsi dire de malheurs, et envisageant un avenir désespérant, les pétitionnaires ont pensé que l'honneur qu'avait eu leur père de bien mériter de son Roi et de sa Patrie, leur donnait en quelque sorte un titre à la bienveillance et à la libéralité du gouvernement

de Sa Majesté et à celles de la législature de cette province. C'est pourquoi les pétitionnaires supplient la Chambre de vouloir bien prendre leur cas en considération, et leur accorder tels secours, pension ou gratification que, dans sa sagesse, elle trouvera les plus propres à soulager leurs maux.

“ Pétition soumise à un comité composé de MM. Vallières, Déléigny, Quirouet, Taschereau et Cuvillier. ”



L
e
:
c
:

